RELEVE DE DECISION

REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

JEUDI 15 DECEMBRE 2022 - VISIOCONFERENCE – 14H00

4 SITES NATURA 2000 :

FR 7300926 - ZSC OSSOUE, ASPE, CESTREDE
FR 7300927 - ZSC GAVARNIE, ESTAUBE, TROUMOUSE, BARROUDE
FR 7300928 - ZSC PIC LONG, CAMPBIELH
FR 7310088 - ZPS CIRQUE DE GAVARNIE

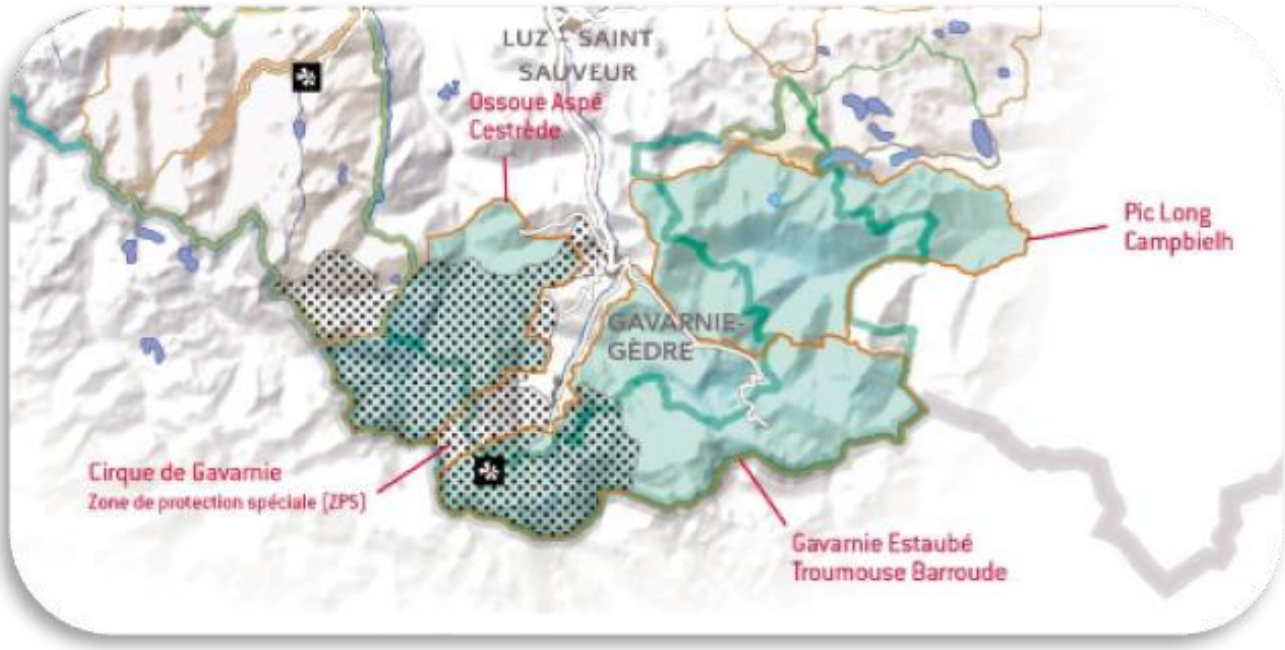

Les présents (par visioconférence) :

- Mme. Marie-Emilie NAVEL, Chargée de mission Natura 2000 au service environnement de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ;
- Mme Clémentine ROUZAUD, Directrice Générale Adjointe des services, Direction du Développement Territorial Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ;
- Mme. Anne-Marie DEVELAY, Chargée de mission Agroécologie et Biodiversité, DREAL Occitanie, Direction de l'Ecologie - Département Biodiversité, Division Biodiversité Montagne et Atlantique ;
- M. Emmanuel SUTTER, Chef de bureau Biodiversité Chasse Forêt, DDT des Hautes-Pyrénées ;
- Mme. Christelle DEJEANNE, Chargée de mission Natura 2000, Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées, Service Environnement Ressources en Eau et Forêt, Bureau Biodiversité-Chasse-Forêt ;
- Mme Béatrice LONCAN, Conseillère projets Territoire & Biodiversité, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées ;
- Mme. Hélène DEVIN, Animatrice pastorale du Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace ;
- M. Jean CAZAUX, Chef de travaux, Commission Syndicale de la Vallée du Barège ;
- M. Jérôme LAFITTE, Chargé de mission faune au Parc national des Pyrénées ;
- Mme. Julie PITCHELU, chef d'unité territoriale Vallées des Gaves au Parc national des Pyrénées ;
- M. Nicolas THION, Fédération des Chasseurs des Hautes-Pyrénées ;
- M. Patrick RAMANOEL, représentant FNE du 65 ;
- M. Hugues LECHENNE, Chargé de conservation et restauration au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ;
- M. François PRUD'HOMME, Chargé de projets habitats naturels au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ;
- M. Romain MAINTIER, Directeur des Services Techniques à la mairie d'Aragnouet ;
- M. Jean-Marc THIRION, Directeur et écologue de l'association OBIOS ;
- Mme Julie VIOLETTE, écologue de l'association OBIOS ;
- M. Ghislain RIOU, Association Nature En Occitanie ;
- M. Gilles POTTIER, Association Nature En Occitanie ;
- M. Ronan LATUGA, Association Nature En Occitanie ;

Les excusés :

- M. Nicolas ZARAGOZA, maire délégué de Gèdre sur la commune de Gavarnie-Gèdre, représentant du service environnement et de la transition écologique à Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et président des 4 sites Natura 2000.
- M. Fabien TULEU, le sous-préfet d'Argelès-Gazost ;
- Mme Maryse CARRERE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées et Conseillère départementale du canton Vallées des Gaves ;
- Mme Angeline SOULERE, 4ième adjoint de la commune de Gavarnie-Gèdre et suppléante à la présidence des 4 sites Natura 2000 ;
- M. Emmanuel ALONSO, Chef du service projets, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées ;
- M. Nicolas LAFEUILLADE, Parc National des Pyrénées et chef de secteur à Luz-Saint-Sauveur ;
- M. Julien RONDEAU, technicien secteur de Luz-Saint Sauveur, à l'Office National des Forêt.
- M. Jean-Luc CAZAUX, Président de la Fédération Départementale des Associations Agrées pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Hautes-Pyrénées ;
- Mme Sylvaine COSTA, responsable pôle relation client - l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie ;
- M. Anne-Cécile RAMADOUR, stagiaire en alternance BP'Jeps EEDD ;

- **<u>Ordre du jour de la séance :</u>**

❖ **Animation des DOCOBS (4 sites)**

- Présentation des conclusions succinctes des évaluations des Documents d'Objectifs 4 sites terminée en 2022. Quelle poursuite en 2023 ?

❖ **Gestion des habitats/espèces**

- Suivis faune, dont celui du bouquetin (4 sites) (avec Jérôme LAFFITTE - PNP) ;
- Prospections Desman et analyse génétique (3 ZSC) – 2022/2023 ;
- Présentation de l'étude sur le lézard des Pyrénées (avec Jean-Marc THIRION – OBIOS) (3 ZSC) – 2022 (avec stagiaire) & suite ;
- Point sur les suivis menés avec le Conservatoire botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées (3 ZSC) – 2022/2023 ;
- Point sur le Contrat N2000 pour le maintien des prairies de fauche - plateau de Saugué (ZSC Ossoue + ZPS) – 2022.

❖ **Agro-Pastoralisme**

- Présentation du projet de reconquête pastorale du plateau de Coumély (avec Ghislain RIOU - NEO) (ZSC Gavarnie) – 2022/2023 ;
- Dépôt de 2 Projet Agro-environnementaux Climatiques pour de futures MAEC 2023-2027 – estives/prairie de fauche (4 sites).
- Stagiaire cartographie MAEC 2023 (sous réserve de validation de la programmation 2023)

❖ **Aménagements**

- Point sur la gestion de la fréquentation touristique de Troumouse (Revégétalisation des lieux + communication) (ZSC Gavarnie) - 2022 ;

❖ **Communication (4 sites)**

- Animations nature grand public (divers acteurs) – 2022/2023 ;
- Stage – Kit pédagogique + animations – 2022-2023 (18 mois) ;
- Outils - Malette Natura 2000 (rédaction du projet : 2022 – réalisation : 2023) ;
- Exposition photos Troumouse/ exposition mobile (2022) ;
- Point sur les projets à venir (sous réserve de validation de la programmation 2023)

❖ **Animation des sites (dont point budget – 4 sites)**

- Actions prévues sur la période janvier à décembre 2023, sous réserve de validation de la programmation 2023.
- Transfert de la gestion des sites Natura 2000 au Conseil Régional en 2023.

Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :
http://valleesdesgaves.n2000.fr/estaube_gavarnie_troumouse_barroude

- **Introduction de la réunion**

Mme Marie-Emilie Navel, introduit la réunion des quatre sites Natura 2000 dont la ZPS « Cirque de Gavarnie ». Elle excuse M. Nicolas ZARAGOZA, le président des 4 sites pour un empêchement de dernière minute. Elle présente ensuite la liste des personnes excusées, et propose un tour de table afin que tout le monde puisse se présenter.

Mme Marie-Emilie Navel présente ensuite l'ordre du jour de ce Comité de Pilotage pour clôturer l'année 2022, puis démarre la présentation.

ANIMATION DES DOCOBS_ 4 sites

- **Evaluations des DOCOBs**

Marie-Emilie explique que la démarche d'évaluation des DOCOBS est une action demandée par l'Etat. Elle rappelle l'historique, avec une enveloppe retenue en 2019. Le marché public a été lancé fin août 2019 et porté par la CCPVG, et a été validé fin décembre 2019. C'est le bureau d'étude AMIDEV qui a été retenu suite à 2 critères listés dans le cahier des charges (40% pour le prix et 60% pour la technique).
L'évaluation abordera 5 étapes :

- Etape 1 : Etat des lieux initial et actuel (diagnostics écologique et socio-économique)
- Etape 2 : bilan technique et financier
- Etape 3 : bilan de la conduite de l'animation
- Etape 4 : évaluation du DOCOB et de sa mise en œuvre
- Etape 5 : conclusions, recommandations et prospectives (révisions ?)

Une réunion de lancement du COTECH a eu lieu le 14 janvier 2020. Le planning n'a pas pu être respecté à cause des conditions sanitaires (COVID 19) durant l'année 2020. Un nouveau planning a été proposé par le bureau d'étude avec une rapport finalisé prévu pour octobre 2021. En parallèle, une demande de dérogation des budgets a été demandée auprès de la DDT65, avec une prorogation accordée jusque fin d'année 2021.
Cependant, le bureau d'étude retenu a pris de nouveau du retard dans les phases d'échanges et de rencontre avec les différents acteurs du territoire pendant l'année 2021, mais également dans les phases de validation en comité de pilotage. Il a ensuite perdu les 2 agents en charge du dossier des évaluations des quatre Documents d'Objectif en cours.
Dans ce contexte, nous avons été contraints de redemander une prorogation d'aide qui nous a été accordée jusque fin 2022, avec comme obligation de respecter le nouveau calendrier prévisionnel et notamment son terme, puisque le transfert du FEADER à la Région est

programmé au 1er janvier 2023. Le planning a donc été tenu puisque l'évaluation des DOCOBs s'est achevé fin 2022, avec une restitution au COPIL du 15 décembre.

➔ En 2021 a été réalisé :

- Etape 1 : Etat des lieux initial et actuel (diagnostics écologique et socio-économique),
- Etape 2 : bilan technique et financier,
- Etape 3 : bilan de la conduite de l'animation,

➔ **Restitution COTECH 2&3 – 13 avril 2021**

➔ En 2022 :

➔ Point fait avec DDT/DREAL/BE amidev – 11 janvier 2022

- Etape 4 : évaluation du DOCOB et de sa mise en œuvre,
- Etape 5 : conclusions, recommandations et prospectives (révisions ?),

➔ **2 groupes de travail / thématiques**

➔ **Restitution COTECH 4&5 – juin 2022**

➔ **Présentation COPIL 20 octobre 2022**

➔ **Poursuite 2023 : Travail de rédaction des FA en GT**

Marie-Emilie présente ensuite une synthèse des grandes conclusions de cette évaluation des 4 documents d'objectifs.

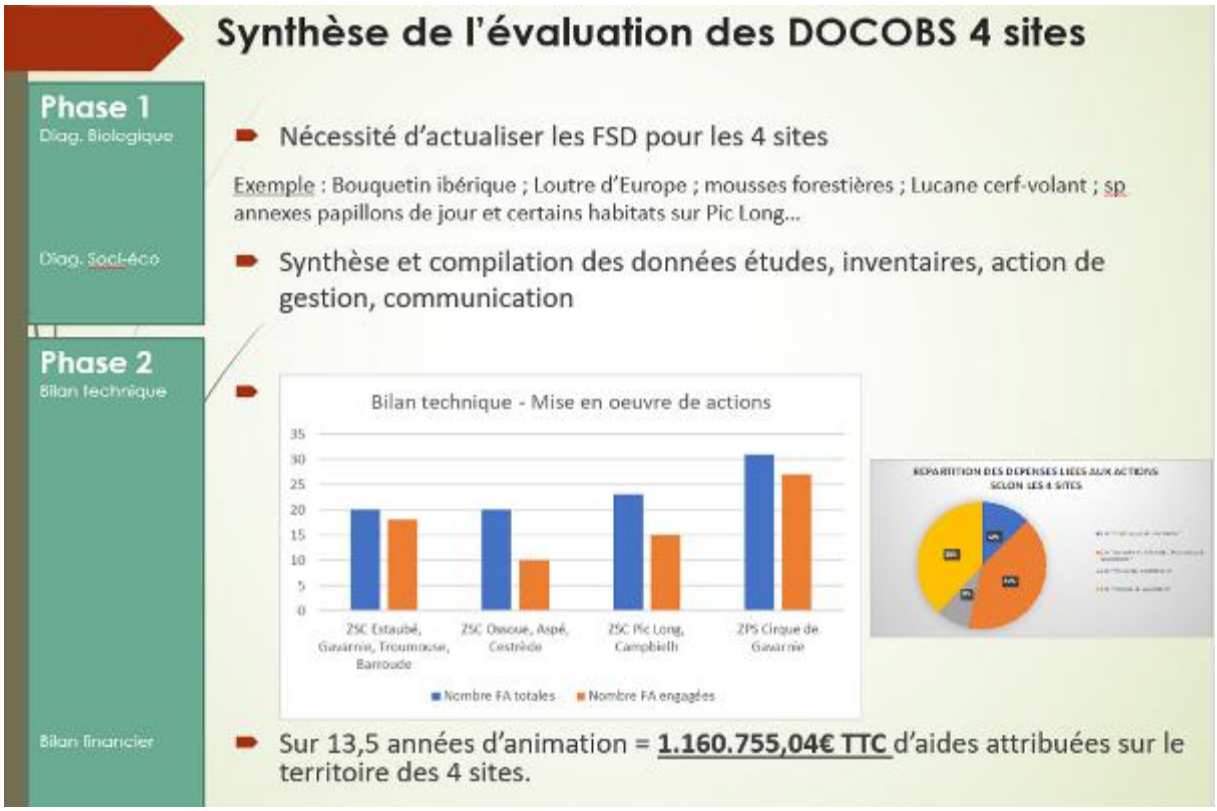

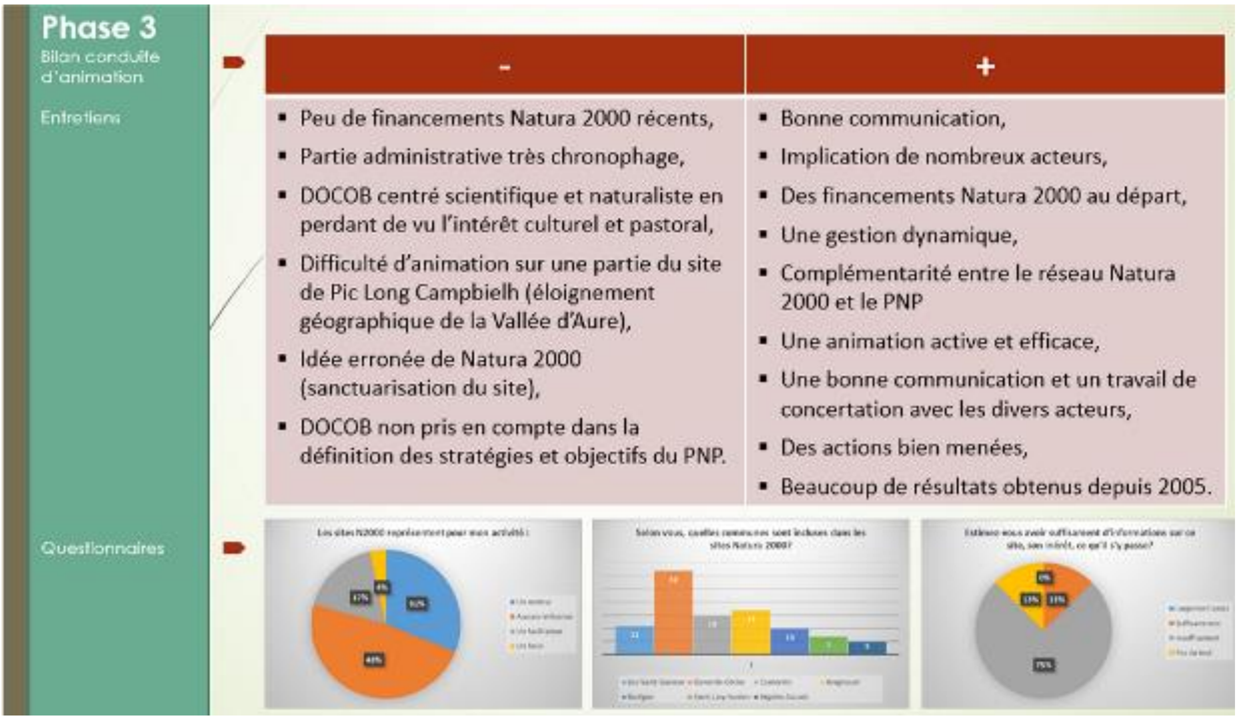
Phase 3
Bilan conduite d'animation
Entretiens
-
+
Peu de financements Natura 2000 récents,
Partie administrative très chronophage,
DOCOB centré scientifique et naturaliste en perdant de vu l'intérêt culturel et pastoral,
Difficulté d'animation sur une partie du site de Pic Long Campbielh (éloignement géographique de la Vallée d'Aure),
Idée erronée de Natura 2000 (sanctuarisation du site),
DOCOB non pris en compte dans la définition des stratégies et objectifs du PNP.
Bonne communication,
Implication de nombreux acteurs,
Des financements Natura 2000 au départ,
Une gestion dynamique,
Complémentarité entre le réseau Natura 2000 et le PNP
Une animation active et efficace,
Une bonne communication et un travail de concertation avec les divers acteurs,
Des actions bien menées,
Beaucoup de résultats obtenus depuis 2005.
Questionnaires

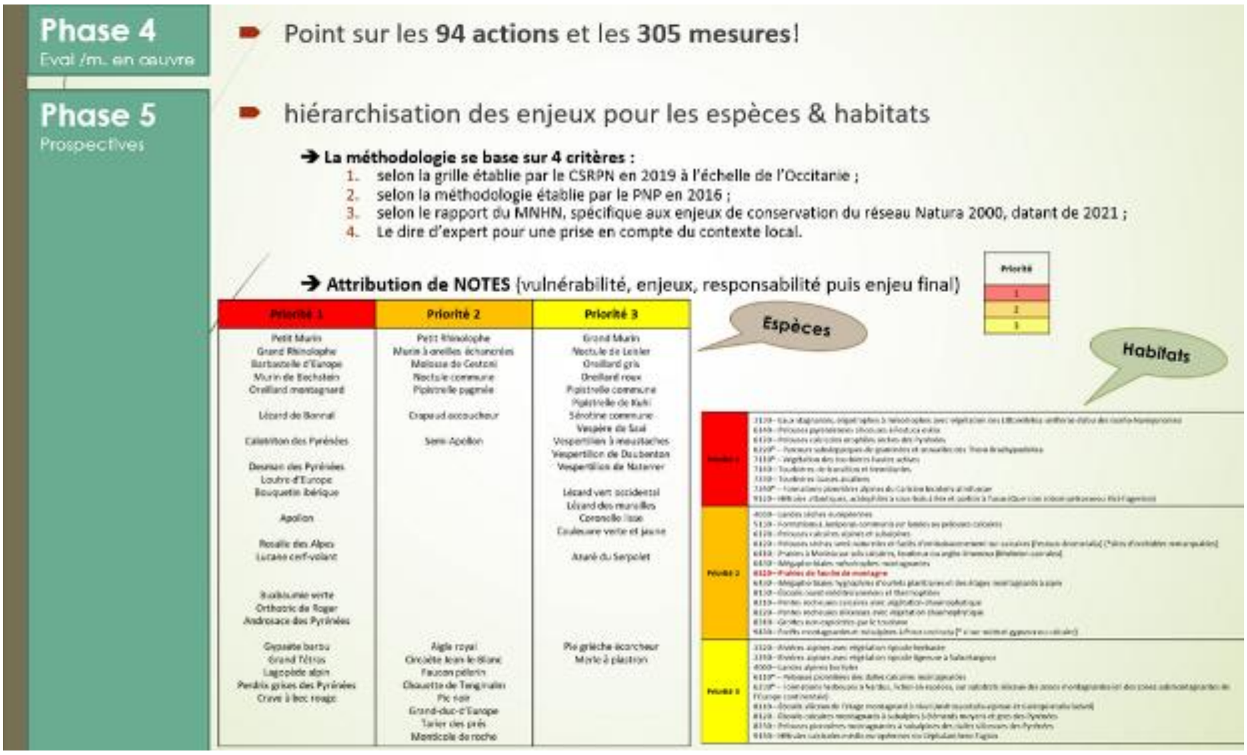
Phase 4
Eval /m. en oeuvre
Phase 5
Prospectives
Point sur les 94 actions et les 305 mesures!
hiérarchisation des enjeux pour les espèces & habitats
La méthodologie se base sur 4 critères :
1. selon la grille établie par le CSRPN en 2019 à l'échelle de l'Occitanie ;
2. selon la méthodologie établie par le PNP en 2016 ;
3. selon le rapport du MNHN, spécifique aux enjeux de conservation du réseau Natura 2000, datant de 2021 ;
4. Le dire d'expert pour une prise en compte du contexte local.
Attribution de NOTES (vulnérabilité, enjeux, responsabilité puis enjeu final)
Priorité 1
Priorité 2
Priorité 3
Petit Murin
Grand Rhinolophe
Barbastelle d'Europe
Murin de Bechstein
Oreillard montagnard
Lézard de Bonnal
Calotriton des Pyrénées
Desman des Pyrénées
Loutre d'Europe
Bouquetin ibérique
Apollon
Rosalie des Alpes
Lucane cerf-volant
Buxbaumie verte
Orthotric de Roger
Androsace des Pyrénées
Gypaète barbu
Grand Tétras
Lagopède alpin
Perdrix grises des Pyrénées
Crave à bec rouge
Petit Rhinolophe
Murin à oreilles échancrées
Molosse de Cestoni
Noctule commune
Pipistrelle pygmée
Crapaud accoucheur
Semi-Apollon
Aigle royal
Circaète Jean le Blanc
Faucon pèlerin
Chouette de Tengmalm
Pic noir
Grand-duc d'Europe
Tarier des prés
Monticole de roche
Grand Murin
Noctule de Leisler
Oreillard gris
Oreillard roux
Pipistrelle commune
Pipistrelle de Kuhl
Sérotine commune
Vespère de Savi
Vespertilion à moustaches
Vespertilion de Daubenton
Vespertilion de Natterer
Lézard vert occidental
Lézard des murailles
Coronelle lisse
Couleuvre verte et jaune
Azuré du Serpolet
Pie grièche écorcheur
Merle à plastron
Espèces
Habitats
Priorité
1
2
3

Phase 5
Prospectives

Travail d'actualisation du programme d'actions :

		ZSC Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude	ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède	ZSC Pic Long, Campbielh	ZPS Cirque de Gavarnie
Ancien programme	Nb de FA Total	20	20	23	31
	Nb de FA Supprimées	1	1	3	1
Nouveau Programme	Nb de FA Actualisées	19	19	20	19
	Nouvelles FA	6 (Androsace, Chiroptères, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	9 (Eboulis, Forêts, Mousses, Lézard, Chiro, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	1 (Bouquetin ibérique)	1 (Animation)
	TOTAL FA	17	16	18	15

Phase 5
Prospectives

Travail d'actualisation du programme d'actions :

Sites	Ancien programme	Nouveau Programme
ZSC	Activité pastorale (P1 à P5) Activité de tourisme, sport et loisirs (T1 à T6) Forêts (F1) Espèces végétales (V1 à V2) Habitats naturels (H1 à H3) Espèces animales (A1 à A3) et végétales (E1 à E10)	Assurer une gestion adaptée au maintien et à la préservation des **habitats** d'intérêt communautaire (HC) Assurer la préservation de la **Flore d'intérêt communautaire** et le bon développement des stations (FC) Assurer la préservation des **Amphibiens** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (AC) Assurer la préservation des **Reptiles** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (RC) Assurer la préservation des **Mammifères** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (MC) Assurer la préservation des **Insectes** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (IC) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une **gestion de la fréquentation** et un accompagnement des usagers (U) Assurer **l'animation du site** (A)
ZPS	Amélioration / Maintien / Restauration de la qualité des habitats d'espèces (HE1 à HE6, P1 et P4 à P7) Limitation des dérangements (LD1 à LD6 et T2-Bis) Neutralisation des facteurs de mortalité directe (FM1 à FM5) Surveillance du site (SE1 à SE7) Etudes et recherches complémentaires (RE1)	Assurer les conditions de tranquillité nécessaire à la préservation des espèces d'intérêt communautaire (EIC) Limiter les facteurs de mortalité directe ou indirecte (FM) Assurer le maintien d'habitats d'espèces de qualité (HE) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une gestion de la fréquentation et un accompagnement des usagers (U) Assurer l'animation du site (A)

Phase 6?
Suite à donner au travail d'EVAL

Poursuite du travail envisagé :

- Constituer des groupes de travail technique pour retravailler les FA une par une.
- Objectifs ➔ le faire sur une année : octobre 2023 – octobre 2024?

GESTION DES HABITATS/ESPECES

- **Le retour du Bouquetin Ibérique en vallées de Luz (Bilan et Perspectives)**

Marie-Emilie introduit la présentation qui sera faite par le PNP[1] et notamment Jérôme LAFITTE, chargée de mission faune. Elle explique que ce programme a débuté en 2014 avec les premiers lâchers à Cauterets. Elle explique que cette espèce va être nouvellement inscrite au FSD (Formulaire Standard de données), et qu'elle fait partie de l'Annexe V de la Directive HFF (Habitats Faune Flore).

Jérôme LAFITTE prend ensuite la parole pour expliquer que 149 bouquetins ont été réintroduits en zone cœur du PNP depuis 2014, répartis sur 3 sites : Cauterets (63 individus), Gavarnie-Gèdre (46 individus), Accous (40 individus) ; avec en tout 20 lâchers.

<u>3 objectifs de suivis :</u>

- Suivre le développement spatial,
- Suivre la démographie de la population,
- Et suivre l'état sanitaire

Sur le noyau de Cestrède, qui vient de Cauterets, où il y a une vingtaine d'individus.

Sur le noyau de Luz St Sauveur, on a 61 bouquetins répartis sur Gèdre Dessus, le Barrada, Maucapéra, le Rabiet, le Vallon de la Glère, avec un petit noyau au-dessus de Viella, d'une dizaine d'individus.

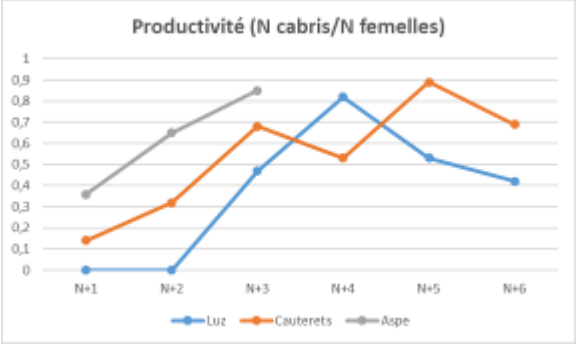

Il explique qu'il assiste à une baisse de la productivité sur le noyau de bouquetins de Luz St Sauveur. Une des hypothèses serait que cette baisse soit liée à la **pestivirose** qui touche les isards depuis quelques années et qui impacterait notamment les éterlous et les bouquetins à la naissance, ce qui s'est vérifié par analyse sanguine.

Un suivi génétique a été également démarré sur les différents noyaux. Il en est ressorti une diversité génétique particulièrement faible sur celle de Luz.

Force de ces constats, l'objectif du PNP est donc de renforcer en nombre d'individus et également en génétique le noyau de Luz st sauveur. Aujourd'hui, le PNP est dans sa phase de recherche de financement. L'objectif serait de faire un lâcher à la sortie de l'hiver 2023, voir fin de l'été 2023 en y association la population locale, les écoles, les élus…

[1] PNP : Parc National des Pyrénées.

Patrick RAMANOEL demande si le bouquetin qui a passé l'hiver à Gavarnie en rive droite du gave, pourrait revenir au village et d'où venait-il ? Jérôme LAFITTE répond que ce bouquetin venait du noyau de Gèdre. Au moment du lâcher, cela génère du stress chez les individus, qui ont tendance à s'éclater sur le territoire pour une phase de découverte de celui-ci pour enfin se fixer. Les mâles en phase de rut qui sont dominés, continuent à parcourir le territoire à la recherche de femelle disponible. Ce qui a surement été le cas de l'individus sur Gavarnie.

Ghislain RIOU se demande si la galle est présente chez le bouqueton ibérique ? et si oui, que peut-il être fait pour limiter son expansion ? Jérôme répond que la gale sarcoptique touche des milliers d'individus en Espagne avec un taux de mortalité très important. En France, les bouquetins réintroduits dans le PNP ont suivi une batterie de tests sanitaires selon un cahier des charges stricte. On peut donc estimer que les bouquetins ibériques réintroduits sont sains. Cependant, au contact d'autres animaux ils pourraient l'attraper. Le PNP pour cela, continue un suivi fin, visuel, mais aussi capture pour effectuer des sérologies sur certains individus. Les chèvres férales (= redevenues sauvages), sont éradiquées automatiquement.

Les populations d'Espagne en Sierra Navada, ont été touchées fortement par la gale sarcoptique. Le constat a été fait que les noyaux de population qui s'en sont le mieux sorties avait une diversité génétique plus importante. Jérôme LAFITTE termine sa présentation en remerciant toutes les personnes qui font remonter les informations auprès des agents du PNP afin de faciliter la localisation des individus et ainsi le suivi. Il ajoute que cette participation est précieuse pour le PNP. Il indique que si le projet de renforcement se concrétise par la réintroduction de 10 à 12 individus, ces bouquetins seront équipés de GPS à nouveau.

- **Le desman des Pyrénées *« Galemys pyrenaicus »* - 2 ZSC**

Marie-Emilie explique que le desman est un petit mammifère semi-aquatique endémique du quart nord-ouest de la péninsule ibérique et du massif pyrénéen.
Elle rappelle qu'il y a eu un Plan National d'Action (2010 – 2015), puis un projet LIFE+ Desman (2014–2020). Enfin, en 2020, le Ministère a mandaté la DREAL Occitanie pour engager la rédaction d'un second PNA2 Desman dit de conservation qui s'étend sur 10 ans (PNA 2021-2030) afin d'assurer la préservation à long terme de l'espèce. Il est coordonné par la DREAL Occitanie et animé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Elle explique que certains aspects de sa biologie et de son écologie restent méconnus.
Elle rappelle qu'en 2017, son statut est passé de « Quasi-menacé » (NT) à « Vulnérable » (VU) sur la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine, puis récemment en 2022 à espèce « en danger » (E) et que c'est une espèce parapluie qui contribue à la préservation globale des milieux aquatiques pyrénéens.
En termes d'action, les animateurs se sont formés en 2019 au suivi du desman.
Depuis 2020, la CCPVG travaille sur cette espèce avec l'aide de divers stagiaires, avec comme objectif d'améliorer les connaissances sur le Desman des Pyrénées par la recherche d'indices de présences sur les 7 sites Natura 2000 de la CCPVG.

L'objectif était d'actualiser la cartographie de présence/absence de l'espèce réalisée par le CEN MP selon une modélisation statistique de la favorabilité de son habitat. Elle se découpe en 3 couleurs :

- *Zone blanche* : Desman considéré comme absent
- *Zone grise* : Desman potentiellement présent
- *Zone noire* : Desman actuellement présent

Nous nous sommes concentrés sur les zones grises de la carte ci-dessous.
Les recherches se sont faites soient dans le gave, soit par pose de pièges à fèces.

Marie-Emilie rappelle que le protocole a évolué suite aux constats issues des suivis réalisés par le PNP en vallée d'Ossau, où l'on s'est rendu compte que l'espèce quittait les zones très fréquentées sur la période estivale à l'arrivée des troupeaux et des touristes. Fort de ce constat, le protocole de suivi a évolué, et nous devons dès lors, réactualiser les zones de présence de l'espèce.
Pour 2023, Marie-Emilie explique que nous unirons nos efforts avec les agents du PNP pour travailler sur les secteurs de Cauterets et du Val d'Azun en priorité.
Jérôme LAFFITE ajoute que le nouveau protocole fait référence à un territoire découpé en zones hydrographiques, sur lequel il faut faire jusqu'à 5 passages sur des tronçons de 200 mètres (les mêmes ou des différents) étalés sur la saison durant lesquels nous recherchons des indices de présence (recherche de fèces). Si des indices de présence sont certifiés comme étant du desman par les experts de terrain, le desman est pris en compte dans les demandes de travaux en milieux aquatiques, de manière systématique. Cependant, si au bout des 5 passages, aucune présence n'a été avérée, alors la zone hydrographique restera grise. Ce qui veut dire que s'il y avait des travaux sur ce secteur, il faudrait s'assurer à nouveau par du suivi de la présence ou non de l'espèce.

En 2022, nous avions gardé une enveloppe de 480€ qui n'a pas été consommée par manque de temps et nous reprogrammons cette même enveloppe sur 2023.

- **Le suivi du lézard des Pyrénées - 3 ZSC**

Marie-Emilie, introduit le lézard des Pyrénées en rappelant que ce sont des petits lézards rupicoles endémiques de l'étage alpin des Pyrénées centrales (France, Espagne et Andorre), qui comptent parmi les vertébrés d'Europe les plus tardivement décrits : 1993, 1994 et 1927, respectivement. En conséquence, leur répartition en France n'a été correctement connue que récemment (années 2000-

2011). Ces lézards, très majoritairement présents entre 2000m et 3000m d'altitude, sur des pelouses rocailleuses, parsemées de pierriers, éboulis, gros blocs fissurés et bien exposées au soleil.
Elle rappelle que ce sont 3 petits lézards strictement Pyrénées. Celui que l'on a sur nos sites Natura 2000 est donc le lézard de Bonnal.
Le PNP et les sites Natura 2000 ont une forte responsabilité puisque 40% de son aire de répartition se situe en zone cœur du PNP.

Ce projet de suivi est un partenariat entre le PNP, l'équipe d'OBIOS et les sites Natura 2000, qui a démarré en 2021 avec une mise en place d'un suivi long terme sur cette espèce à l'échelle du PNP. Pour l'année 2022, une enveloppe de 1.228,50€ TTC a été attribuée et consommée afin d'accueillir une stagiaire de BTS GPN sur 3 mois et permettre de déployer les forces nécessaires sur le territoire au suivi des placettes en 2022.

Marie-Emilie passe ensuite la parole à M. Jean-Marc THIRION, directeur de l'Association OBIOS ainsi qu'à sa collègue de travail Mme Julie VIOLETTE afin qu'ils présentent le projet de mise en place du suivi à long terme sur cette espèce endémique des Pyrénées (plutôt partie centrale). On note un fort déclin de la population de cette espèce et une faible répartition, classée quasi-menacée à l'échelle mondiale et vulnérable en France. Les *Iberolacerta* (3 lézard des Pyrénées) sont concernés par un PNA (Plan National d'Action). Les principales menaces son l'évolution du climat, avec une élévation des températures qui fait remonter en altitude le lézard des murailles *Podarcis muralis* (qui est plutôt une espèce de plaine) et qui augmente son aire de distribution. On soupçonne ainsi que son aire de répartition chevauche celle du L. Bonnal, avec une concurrence entre les deux espèces.

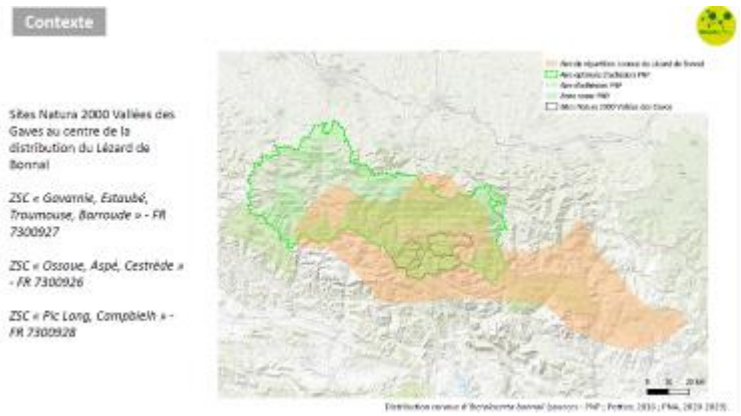

Dans ce contexte de changement climatique, **l'objectif était de mettre en place un suivi long terme destiné à évaluer la tendance des populations du Lézard de Bonnal en lien avec le PNA en cours.**

Pour mettre en place ce projet à cette échelle, il a fallu mettre en place un réseau partenarial entre le PNP, la CCPVG, le Commission syndicale de St Savin, les mairies de Barèges et d'Aulon, le CEN Occitanie.

En 2021, il y a eu une formation (théorique + terrain) des acteurs sur le barrage d'Aubert, afin qu'ils testent le protocole. Puis, lors du premier passage de suivi des placettes (en 2021) les acteurs sur le terrain ont à nouveau été formés. De plus, il y a eu tout un module dans « géonature » de mis en place avec une partie description de la placette et les données récoltées lors des suivis.

C’est donc 11 secteurs d’étude qui couvrent une bonne partie de la distribution de l’espèce dans la zone cœur du parc national des Pyrénées, avec une prise en compte de la distribution de l’espèce avec une variable altitudinal de l’accessibilité des sites.

Il y a les sites Natura 2000 présentés aujourd’hui, **4 secteurs d’étude** qui sont Ossoue, Estaubé, Troumouse et Campbielh, ce qui représente **123 placettes**.

Les principaux résultats sont : 1027 Lézards de Bonnal (LB) et 180 Lézard de murailles (LM) observés sur 3 passages par placette.

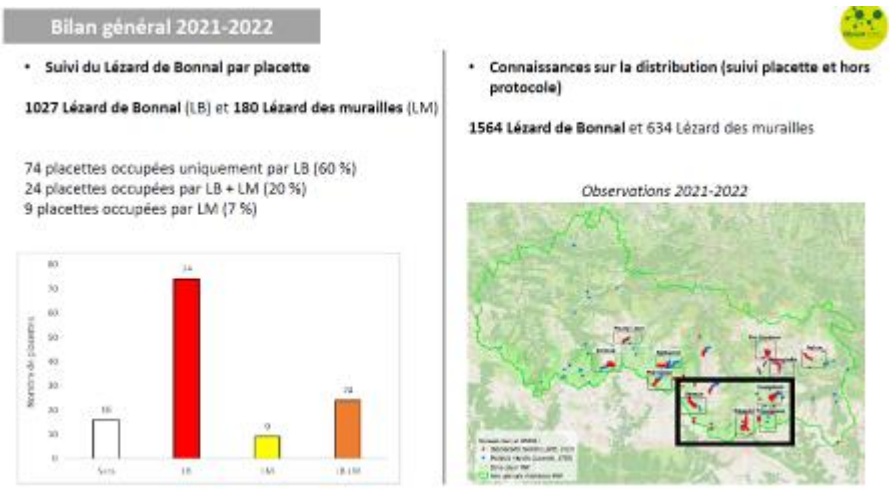

Jean-Marc THIRION présente ensuite les autres prospections faites en dehors des placettes du suivi, qui ont amené d’autres observations (1564 LB + 634 LM). Ce qui dynamise le suivi de l’espèce.

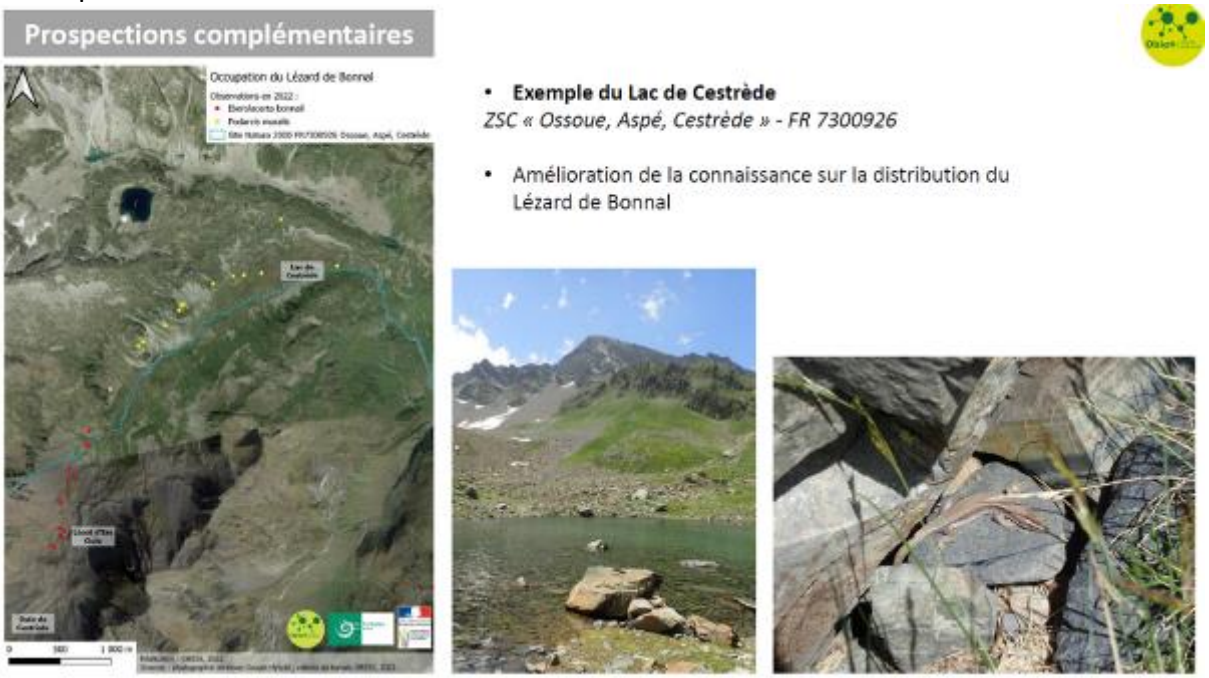

Jean-Marc THIRION présente ensuite les suivis initiés par vallée :

- Ossoue (avec une observation de LB à 1890m et un LM à 2500m sous le refuge de Baysselance).
- Estaubé – 1er contacte de LB à 1850m et LM sur une placette sous la Hourquette d’Alans.
- Troumouse, que les 3 placettes au-dessus de l’auberge du maillet où l’on note de la présence de LB, les 3 autres placettes dans le cirque exposées N-O, aucun lézards.

- Port de campbielh en direction col de Lenquo de Capo, présence de LM avec un 1er contacte à 2050m, mais également du LM à 2700m.

La distribution altitudinale de l'espèce montre bien que le LB est présent à l'étage subalpin, avec une majorité de présence sur placette à l'étage subalpin.

Si on répartit les contacte par les différentes tranches altitudinales, on se rend compte que le LB est très présent à l'étage subalpin. Pour le LM, on la moitié des contacts à l'étage montagnard et plus de la moitié au début de l'étage subalpin.

La probabilité de détection de l'espèce est difficile, d'où une méthode avec beaucoup de répétition (x3) par placette pour espérer la prendre en compte du mieux possible. Cette probabilité de détection permet de mieux estimer les paramètres de densité du lézard.

Résultats – Modélisation de l'abondance de Lézards de Bonnal

- **Méthode de modélisation de l'abondance** à partir de comptages répétés spatialement (estimateur de Royle)

- **Variables sélectionnées** qui agissent sur l'abondance de Lézard de Bonnal :

Variables de l'habitat	Sens du lien
gros bloc	↘
herbacée	↗
rocher	↘
Lézard des murailles	↘
granite	↘
petit bloc	↘
buisson	↘
moyen bloc	↗
falaise et dalle	↘
gite favorable	↗
pente	↘

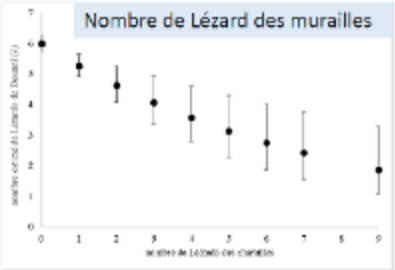

Plusieurs modèles candidats ressortent (140 modèles réalisés) : une **moyenne pondérée** de tous les estimés est réalisée

Densité moyenne estimée 5,68 Lézards de Bonnal / placette
= Taille de population sur les 123 placettes de 701 Lézards de Bonnal [582 ; 843]
= 53 Lézards de Bonnal / ha [44 ; 64]

Dans chaque placette, il a également été modélisé l'abondance du LB en fonction de différentes variables (comme l'habitat). Il y a eu 140 modèles testés. Un des modèles montre que le nombre estimé de LB diminue en fonction du nombre de LM dénombré (voir graphique ci-contre).

➔ **On a estimé une densité moyenne de 5,68 LB/par placette.**

Par la présence/absence du LB, on peut modéliser la distribution spatiale du LB à travers ces 123 placettes suivies.
Les paramètres de distribution ont été estimés, avec 81% des placettes occupées par du LB.

➔ **On a donc une bonne estimation du nombre de placettes en faisant 3 passages.**

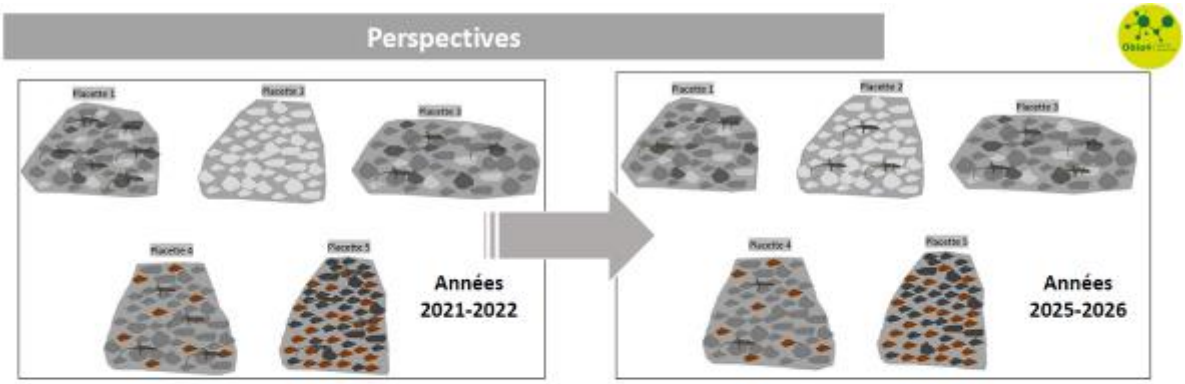

	2021-2022	2025-2026
Placette 1	6 LB	2 LB
Placette 2	0 LB	3 LB
Placette 3	3 LB	4 LB
Placette 4	4 LB	2 LB
Placette 5	4 LB	0 LB
...	...	...

- **Evolution des densités** et de la taille de la population
- **Evolution de la distribution**
- Taux de **colonisation** et taux d'**extinction** entre les périodes
- **Influence des variables** (altitude, Lézard des murailles...) dans cette évolution

Suivi à long terme de la tendance des populations de Lézard de Bonnal à l'échelle du Parc National des Pyrénées

L'intérêt de ce suivi à long terme va nous permettre de constater l'évolution des densités du LB et de la distribution (prenant en compte la colonisation ou extinction de l'espèce dans les placettes) en prenant en compte les variables environnementales et puis la probabilité de détection.

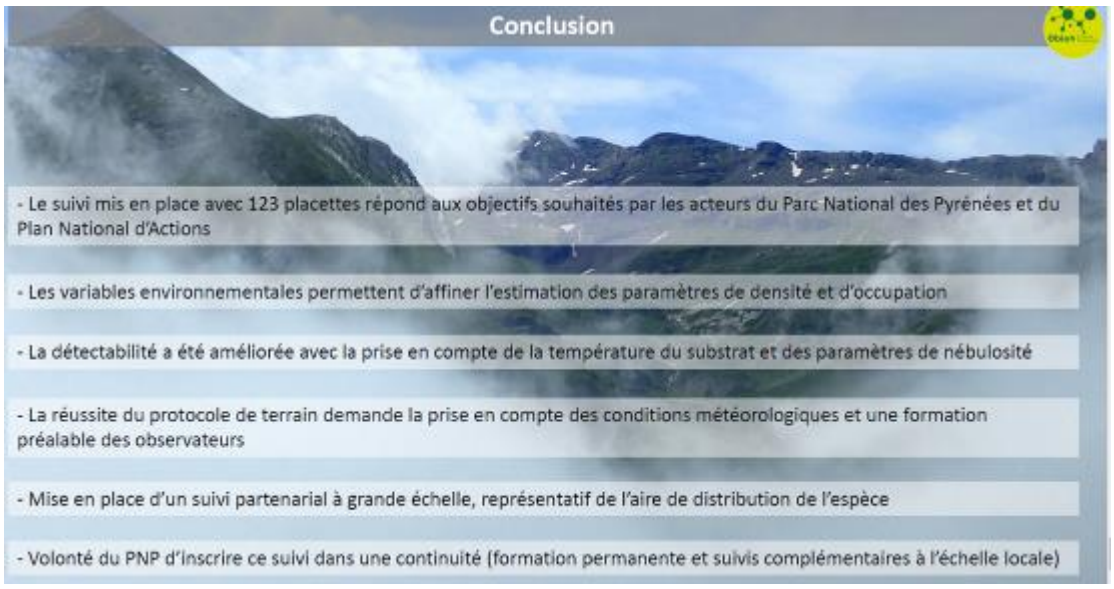

Jean-Marc THIRION clôture sa présentation en s'excusant de sa présentation un peu compliquée, mais explique qu'il n'est pas évident de simplifier un suivi de cette ampleur et donc complexe.

Jérôme LAFITTE prend la parole est insiste sur l'ampleur du réseau, sur une espèce pour laquelle grâce au suivi, les agents du PNP ont été fédérés. Il rappelle que le PNP a pu bénéficier au titre de l'animation du PNA, du soutien de NEO et de Gilles POTTIER par sa grande connaissance de l'espèce sur le territoire. Il ajoute que le PNP à bénéficier pour ce suivi d'aides financières importantes de la part du PNA via la DREAL, crédits Etat/Europe via

les sites Natura 2000, et quelques fonds propres du parc. Il explique que la force de ce suivi repose sur un réseau d'acteurs importants, avec un volet formation qui se poursuivra dans le temps, avec des petites sessions annuelles et surement à Estaubé où l'on continuera de prospecter l'espèce. Enfin, les nouveaux passages sur l'espèce seront programmés en 2027/2028.
Gilles POTTIER reprend ensuite la parole et précise que dans les années 2000, plusieurs agents du PNP ont été formés à l'identification de ce lézard, et qu'il est très important de garder cette compétence interne au réseau. Jean-Marc THIRION explique que cette dynamique est primordiale car il reste encore de nombreux secteurs encore peu connus. Ronan LATTUGA se demande si les modélisations présentées permettent d'avoir une idée sur l'évolution des placettes ? Jean-Marc THIRION répond que les paramètres estimés sont des matrices répétées avec ces passages qui permettent de prendre en compte un historique de présence/absence ou bien des historiques de densité. C'est un peu comme de l'analyse de CMR (Capture, Marquage, Recapture). Cela permet d'évaluer des évolutions de ces paramètres qui sont liés à la distribution spatiale ou à des densités. Ces paramètres sont contraints par des variables environnementales et leurs évolutions, mais également des probabilités de détection de l'espèce. Ceci permet à ces paramètres d'avoir des intervalles de confiance (c.a.d qu'ils soient bornés en termes d'incertitude). Ronan LATTUGA demande à préciser les paramètres prédictifs tel que le changement climatique ? Jean-Marc THIRION explique que les paramètres environnementaux peuvent être pris en compte dans le modèle et traduire des évolutions bornées en termes d'incertitude (ce qui est important).
Hélène DEVIN demande à préciser si le chiffre retenu de 53 individus/ha est bien par placette ? Ou peut-on l'extrapoler au territoire ? Jean-Marc THIRION acquiesce et ajoute que c'est une moyenne, avec donc des placettes qui auront des densités importantes et d'autres moins.
Ronan LATTUGA demande s'il y a des relevés qui ont été établis sur la mouche prédatrice qui peuvent être un élément important dans la dynamique de population ? Jean-Marc THIRION explique que non, car les protocoles de suivis sont très spécifiques sur les populations d'invertébrés. Il explique qu'il aurait fallu mettre en place par placette des surfaces collantes ou d'autres pièges avec un procédé de récoltes des données derrières qui auraient nécessité un temps beaucoup plus important ! Il aurait été intéressant d'avoir des données thermiques spécifiques par placette par exemple, mais c'est très difficile à mettre en place à cette échelle de suivi.

- **Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1 et 2 de la DO - ZPS**

Marie-Emilie reprend ensuite et poursuit sur les différents suivis mis en place sur la ZPS de Gavarnie.

Elle démarre avec **le suivi du Gypaète barbu** qui est réalisé par le PNP (opérateur technique du PNA).

Gypaète barbu	Total Pyrénées Française	Département 65	Vallée de Luz
Couples/trios	53	16	4
pontes	35	11	3
éclosions	30	10	2
Envol	17	6	2
Echec	18	5	1

Elle présente les résultats de l'année 2023, sur l'ensemble de la chaine des Pyrénées française jusque dans la vallée de Luz, avec un échec sur la vallée, mais les 2 couples de la ZPS ont mené à bien leur petit à l'envol. Elle rappelle que les efforts menés sur cette espèce depuis 50 ans, ont permis de passer de 10 couples à 53 couples en 2022. Les autres rapaces sont suivis au gré des sorties des agents du PNP mais cela reste ponctuel.

Pour **<u>le suivi de la pie grièche écorcheur</u> sur la ZPS.**

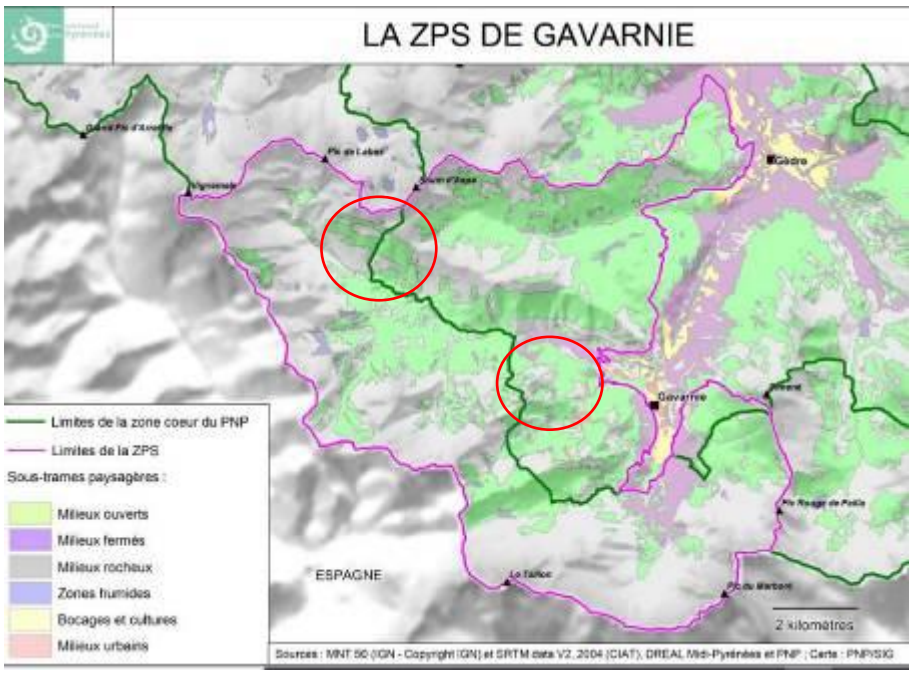

Cette espèce a été inventoriée et évaluée en 2007 et 2008 sur le site de la ZPS. Le nombre de couples et leur productivité avait été déterminé sur deux sites témoins (Toussaus-bas et Ossoue). En 2022, suite à des travaux de gestion sur le site de Toussaus (brûlage de Genévrier et roncier pour maintenir l'ouverture du site), il est demandé de réévaluer le nombre de couples et leur productivité. Elle explique que le PNP a mobilisé un stage en 2022 qui a été encadré par l'agent Philippe FONTANILLES du secteur de Luz St Sauveur pour mener à bien la mission.

<u>RESULTATS :</u> Sur Toussaus-bas, on a dénombré 4 mâles territoriaux pour 4 couples et une productivité de 11 jeunes, nombre similaire à ceux de 2008 et 2007. Sur le site d'Ossoue, on compte moins de mâles territoriaux, 4 au lieu de 7 ou 8, et un même nombre de couples, 4, équivalent à 2008 et mieux que 2007. Mais la productivité est plus faible : 4 juvéniles pour un seul couple reproducteur alors que nous avions 7 juvéniles pour 4 couples en 2008 et 2 en 2007. En conclusion on pourrait penser que la gestion sur le site de Toussaus a été bénéfique au maintien du nombre de couples et de leur productivité, ce qui n'est pas le cas sur le site témoin d'Ossoue. Toussaus semble présenter un habitat plus optimal pour l'espèce (bonne répartition spatiale des buissons et pelouses) alors que Ossoue aurait une tendance à se fermer (colonisation de pin à crochet, lande à genévrier et rhododendron plus compacte). Cependant ce résultat se base sur une seule année particulière où d'autres causes peuvent avoir eu un effet (canicule sur le versant sud d'Ossoue par exemple).

Marie-Emilie aborde ensuite les suivis sur **<u>les galliformes de montagne</u>** avec le suivi du **grand tétras**, effectué par le PNP pour le territoire en zone cœur du parc et la société des chasseurs barégeois sur le reste de la ZPS. Ce sont les coqs chanteurs qui sont inventoriés, ce qui participe à l'estimation faite de la population Pyrénéenne.

Le suivi des **lagopèdes alpin** est quant à lui plus difficile, car le protocole de suivi n'est pas encore bien défini. Le PNP devrait reprendre un comptage au chant sur un secteur propice sur le site du Néouvielle.

Enfin, nous réalisons tous les ans le suivi des populations de **perdrix grises de montagne** sur le secteur d'Ossoue afin d'estimer l'indice de reproduction. C'est un comptage qui se fait en commun avec le PNP et la société des chasseurs barégeois.

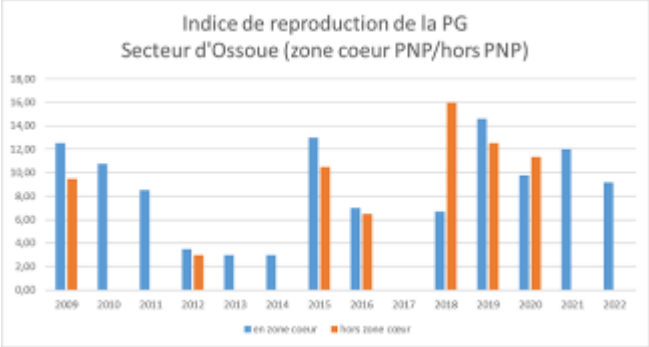

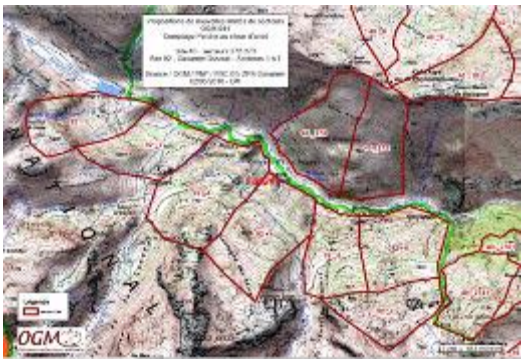

Marie-Emilie explique que l'on a désormais plus de 10ans de comptage sur ce secteur, et un indice de reproduction légèrement meilleur en zone cœur du PNP. Elle explique que nous travaillerons en 2023 à l'estimation des populations de perdrix à l'échelle de la ZPS, hors vallée d'Ossoue.

Marie-Emilie aborde ensuite les suivis sur les **rapaces nocturnes**, comme celui du grand-duc suivi sur Gavarnie réalisé par le PNP et l'animatrice depuis plusieurs années. Le suivi de la chouette Tengmalm, est piloté depuis 2021 par l'ONF, à l'échelle des Hautes-Pyrénées, avec plusieurs volontaires chez les agents ONF/Animatrice Natura 2000/association NEO/PNP. Ce suivi se poursuivra en 2023.

Elle rappelle le coût de l'adhésion à l'OGM (Organisme des Galliformes de Montagne) de 410,00€ TTC. Elle explique que l'on a demandé un budget pour équiper une poule molle détectée sur Coumély, pour un montant de 1.248,00 € TTC. Cependant, nous n'avons pas eu de poule molle a équipé puisqu'elle n'est pas réapparue cette année, donc l'enveloppe n'a pas été consommée.

Marie-Emilie explique ensuite qu'il n'y a pas eu suite au **suivi loutre d'Europe** sur Héas. Elle rappelle qu'il y avait la présence de 2 loutres sur la période hivernale, puis plus qu'une seule au printemps. La loutre par contre quitte le secteur sur la période estivale potentiellement à cause d'une surfréquentation du site ? C'est une hypothèse à soulever. Elle explique que nous souhaitons étendre le suivi au secteur de Troumouse afin de confirmer sa présence via des pièges photos avec l'aide du PNP.

Pour le suivi du **crave à bec rouge**, Marie-Emilie explique que le projet de comparer génétiquement les noyaux des populations des Alpes et des Pyrénées, via l'analyse génétique des plumes récoltées, n'a pas pu être réalisé par le réseau par manque de temps. Cette étude est pilotée par le CEN Occitanie.

Jérôme LAFITTE explique que du côté du PNP, seulement 3 plumes ont pu être récoltées en 2022. Julie PITCHELU explique qu'il n'y a pas de temps agents spécifique sur ce sujet, mais que les agents optimisent leurs tournées quotidiennes. Marie-Emilie ajoute que la mue des oiseaux démarre en novembre, et qu'à ce moment-là les oiseaux commencent déjà à descendre dans la vallée.

- **Suivis des habitats avec un accompagnement du CBNPMP[2] – 3 ZSC**

Marie-Emilie poursuit sur les différents suivis accompagnés par le CBNPMP : suivi du **carex bicolor**, espèce d'intérêt communautaire prioritaire, avec une nouvelle station confirmée cette année par le CBNPMP sur le secteur de Troumouse. C'est une espèce qui colonise les bords de torrents froids, sur substrat composé d'alluvions fines issues de l'altération de roches de nature alcaline. Le régime torrentiel des cours d'eau à la fonte des neiges régénère le milieu, bloquant l'évolution de ces milieux et permettant à cette formation pionnière de se maintenir. Deux stations sont connues aujourd'hui, et une troisième a été trouvée cette année.

Marie-Emilie présente ensuite **le suivi sur la fougère aigle** sur le secteur du Barrada, qui a débuté en 2015 et dont la dernière campagne de mesure était en septembre 2021. Désormais, nous allons nous concentrer sur la rédaction et la mise en forme des données de l'expérimentation.

Marie-Emilie présente ensuite **l'expérimentation sur le brûlage/débroussaillage** réalisé sur le secteur de Groutte en 2010-2020, dont uniquement le volet flore a été suivi. Elle explique que ce suivi sera repris par le CBNPMP avec un passage qui sera effectué en 2023, afin de prendre en compte l'évolution naturelle de la végétation dans les différents exclos mis en place depuis plus de 10 ans. Elle explique que l'on a une dynamique de ligneux qui se met en place et notamment du saule.

Marie-Emilie présente ensuite une sortie sur **les buttes à sphaigne** qui a été réalisée le 20 septembre 2021, avec le CBNPMP. L'habitat de haut marais (7110) n'a pas été retrouvé. Cependant, il est possible qu'à Ossoue, la présence de petites endroits suffisamment acides où quelques buttes de *Sphagnum capillifolium* pourrait se développer, pourraient être considérés comme de l'habitat 7110 dans sa forme fragmentaire. La localisation de ces petits endroits restait à rechercher en 2022, afin d'essayer de retrouver les relevés de 2007. Cependant, la sortie prévue n'a pas pu être réalisée à l'automne, car la route d'Ossoue a fermé très tôt pour cause de travaux.

Elle explique que sur **les gispetières (habitat prioritaire**), le CBNPMP est en train d'engager un travail à l'échelle du massif.

François PRUD'HOMME explique que le CBNPMP finalise un plan d'action sur l'habitat des gispetières, qui devrait être finaliser pour cette fin d'année.

Hugues LECHENNE ajoute que dans le cadre du réseau Natura 2000, le CBNPMP doit faire remonter tous les 6 ans dans le cadre du rapportage, une évaluation de l'état de conservation des habitats. Il précise que les gispetières sont un habitat endémique des Pyrénées pour lequel nous avons une responsabilité importante de conservation. Pour ce

[2] CBNPMP : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

faire, le CBNPMP propose de regarder la dynamique de fermeture de ces pelouses et de faire le lien avec le couvert du manteau neigeux. Pour cela, il rédige tout un programme d'actions avec différents indicateurs à évaluer, sur différents sites à l'échelle de la chaine des Pyrénées. Marie-Emilie ajoute que le plan d'action aboutira sur une sélection de sites où des suivis auront surement déjà démarrés, comme sur nos sites.

- **Maintien des prairies de fauche de montagne – ZPS+ZSC Ossoue**

Marie-Emilie présente ensuite le projet d'entretien des rigoles d'irrigation/drainage, avec un contrat Natura 2000 déposé en 2020. Elle explique que ce contrat a été monté suite à l'effondrement d'une rigole d'irrigation sur le plateau de Saugué, qui venait mettre en péril le bon état de conservation des habitats de prairies de fauche de montagne. Elle explique que cette rigole sert aujourd'hui de drainage et non plus d'irrigation comme elle l'était avant. Marie-Emilie présente l'historique du contrat avec un dépôt de dossier en 2020 ; puis en 2021 les demandes d'urbanisme au titre des sites classés, et enfin une visite de chantier avec l'entreprise. La fermeture permanente de la route de Luz à l'automne 2021, n'a pas permis aux travaux de démarrer dans les temps. Les travaux ont donc démarré plus tardivement, ce qui n'a pas permis de clôturer le chantier en fin d'année 2022, à cause de l'arrivée de la neige. Une demande de prorogation d'aide a donc été déposée en décembre, pour une reprise des travaux espérée en 2023.

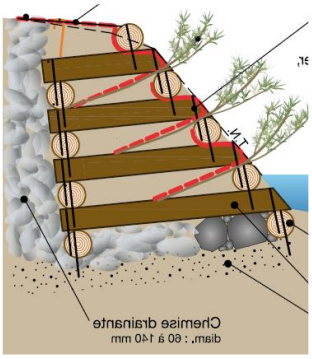

AGRO-PASTORALISME

- **Projet de reconquête pastorale des granges du Campbielh – ZSC Pic Long Campbielh**

Marie-Emilie rappelle l'historique de l'AFP du Campbielh créée le 18 août 2011 par arrêté préfectoral. Elle rappelle également l'objectif d'une AFP qui est de conforter le travail des exploitants agricoles en leur assurant un accès au foncier, de porter le projet de l'accès aux granges du Campbielh de manière collective, d'accéder aux financements publics et de conduire à terme d'autres travaux d'intérêt collectif nécessaire à la relance de la fauche sur le plateau.

Elle rappelle qu'entre 2016-2017-2018, il y a eu plusieurs projets de réalisés :

- Extension de l'AFP (<7%) du périmètre avec 4 éleveurs supplémentaires ;
- Montage des dossiers pour les 2 projets agricoles : pour un total de 50 011,38€ HT

- Amélioration du sentier pour la montée des troupeaux aux estives ;
- Adduction d'eau sur le quartier de Gèdre Dessus versant la soula ;

Elle explique qu'il s'est passé ensuite un moment sans activité. Dernièrement, l'AFP s'est réunie en assemblée générale, le 9 décembre 2022, pour présenter les travaux d'entretien à réaliser en avril 2023 et renouveler le syndicat. Il est prévu pour 2023 de procéder à l'élection du nouveau président.

- **Projet de reconquête pastorale du plateau de Coumély – ZSC Gavarnie**

Marie-Emilie NAVEL introduit ensuite le projet de reconquête et de mise en valeur pastorale du plateau de Coumély de Gèdre, qui reprend plusieurs fiches-action du DOCOB, qui stipulent : *« Limiter la fermeture du milieu en augmentant la charge pastorale sur Coumély de Gèdre, zone en déprise »*. Elle rappelle l'historique de l'action : lancée le 17 juillet 2008 avec une première réunion de présentation qui n'avait abouti sur aucun projet.

Aujourd'hui, les choses sont différentes puisque ce sont les éleveurs qui sont venus vers nous afin de réaliser un projet collectif. Elle rappelle que le secteur de Coumély de Gèdre possède une organisation spatiale particulière, avec 4 quartiers d'anciennes granges foraines avec parcellaires privés morcelés et entourés de terrains collectifs indivis. Il y a sur ce secteur plus de 80 propriétaires.

Puis, elle présente brièvement l'historique pastoral du plateau de Coumély de Gèdre et pose les premières interrogations que suscitent ce projet :

- Quel avenir pour ce plateau ?
- Comment maintenir un niveau d'entretien et éviter l'embroussaillement ?
- Quelle place dans les systèmes agricoles actuels ?
- Réflexion lancée fin 2017 / exploitants + commune Gavarnie-Gèdre
- Objectif : Maintien en l'état du plateau, de ses paysages (classé UNESCO)

Elle explique que la sécurisation de l'accès au plateau par le sentier actuel pour les ayants-droit (convention de passage + travaux) sera une des premières actions. Elle explique que toutes les autres solutions d'accès au plateau ont été étudiées mais qu'aucune n'a pu aboutir sur une solution viable (pour cause d'enjeux financiers, environnementaux, liés aux

risques naturels, et à l'impact paysager…). Elle présente ensuite l'historique des réunions effectuées :

- **En 2018-2019 :**
  - Réunion de présentation aux propriétaires (AG1) – 26 juillet 2018.
  - Groupe de Travail (6x)
  - Une sortie avec les éleveurs – automne 2019 – travaux à mener.
  - AG2 aux propriétaires – 15 novembre 2019.

- **En 2020 :**
  - Présentation du projet aux nouveaux élus.
  - Travail du Gip-CRPGE[3] sur la valeur pastorale du plateau fait courant l'été 2020.

- **En 2021 :**
  - Groupe de Travail – 4 mars 2021 – sur les statuts.
  - Délibération en CM avec la nouvelle municipalité 16mars 2021 (délaissement parcelle/adhésion AFP).
  - Sortie avec M. Menoni le 2 juillet multi-acteurs afin de travailler sur les futurs projets de réouverture de milieux en fonction des enjeux à galliformes de Montagne.

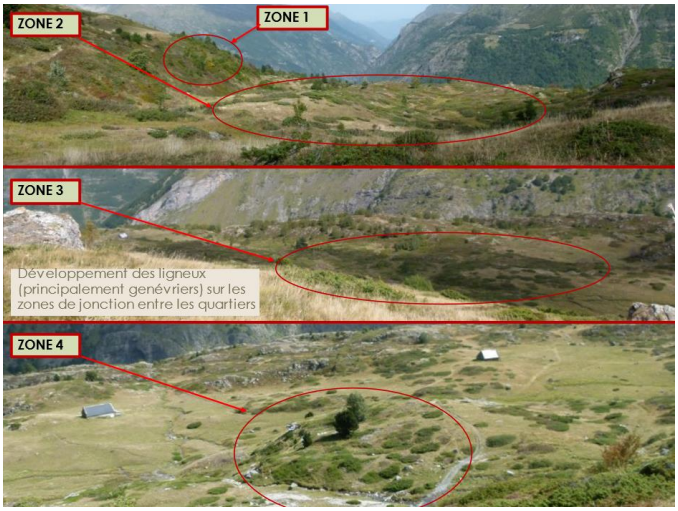

  - Diagnostics d'HABITATS pour les Galliformes, développé en 2020 par l'OGM et OFB, est actuellement en phase de TEST !
    (Formations des acteurs du territoire + Déploiement de l'outil) sur 3 jours de terrain.

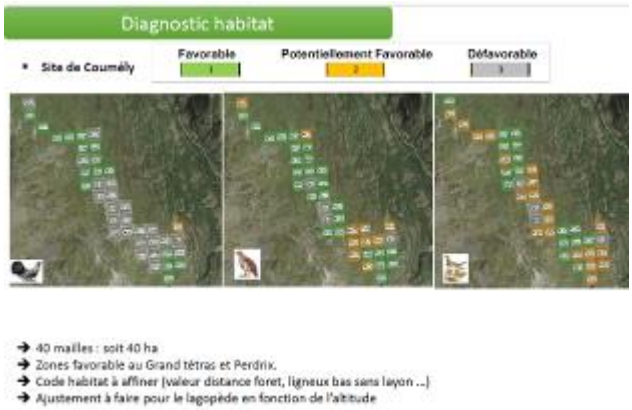

[3] Gip-CRPGE : Groupement d'Intérêt Public – Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace

➨ **En 2022 :**

- Démarrage enquête publique (du 5 au 27 janvier), dont 3 jours de présentiel du commissaire enquêteur.
- AG de création – le 8 mars.
- **Arrêté préfectoral de création le 27 avril 2022**
- Cartographie au drone / CBNPMP pour un suivi à long terme sur l'évolution des habitats intérêt communautaire.
- Etat Zéro du plateau (habitats, faune et flore) – NEO – pour un budget de 21.000,00€TTC.

Marie-Emilie passe ensuite la parole à Ghislain RIOU de l'association **NEO** [4] afin qu'il présente les résultats de **l'étude réalisée cet été 2022 sur l'inventaire (faune/flore) du plateau**.

Ghislain RIOU prend ensuite la parole et commence par présenter les méthodologies utilisées :

Il explique que différents groupes ont été prospectés, avec 12 visites effectuées sur le plateau de la mi-juin à la mi-août 2022.

Pour ce qui est du volet flore/habitats, il explique que c'est Mathieu MENAND qui a réalisé le suivi, et mis en place 20 relevés sur le plateau, en zones de landes, fourrés, et pelouses, sur les habitats qui seront potentiellement concernés par de la réouverture. Il a complété les relevés par de la saisie opportuniste.

Gilles POTTIER a assuré les suivis de reptiles/amphibiens. Il poursuit en expliquant qu'il y avait très peu d'observations sur le plateau (historique : 6 observations pour 3 espèces). Alors, afin d'optimiser le temps imparti, Gilles explique qu'il a préféré faire des recherches par habitats ciblés sur 5 journées de missions réparties sur l'été.

[4] NEO : Nature en Occitanie.

Ghislain RIOU reprend en expliquant qu'il a réalisé le suivi oiseaux. Il explique qu'il y a eu des observations opportunistes à objectif qualitatif, mais également des relevés complets où l'heure de début et de fin était notée, ainsi que tout ce qui a pu être entendu et vu. Il ajoute, qu'il a réalisé 10 points d'écoute réalisés (de 2 x 5 min) avec la méthodologie STOM (Suivi Temporel des Oiseaux de Montagne – mis en place par les Parcs nationaux et l'OFB[5] depuis 2014). Le plateau avait les conditions nécessaires pour la mise en place d'un STOM. Le passage a été fait en juin en période de reproduction des oiseaux.

Pour les groupes de l'entomofaune, Il explique qu'il a procédé essentiellement par des recherches qualitatives avec également des relevés complets en ciblant essentiellement les groupes de papillons de jours en incluant les zygènes, mais également le groupes de orthoptères (grillons, sauterelles…) et les odonates (libellules, demoiselles…).

Ghislain présente ensuite les résultats des différents habitats découverts sur le plateau qui sont en grande partie d'intérêt communautaire. Pour la flore, un peu moins de 300 taxons ont été identifiés avec de nombreuses espèces déterminantes ZNIEFF et 3 espèces particulièrement remarquables comme : la saxifrage à longue feuilles, épine-vinette, la kobrésie simple (espèce très localisée en France).

Gilles POTTIER reprend ensuite la présentation, pour les autres résultats : 2 espèces d'amphibiens et 6 de reptiles, avec comme espèces à enjeux de conservation :

- Calotriton des Pyrénées : belle population dans les ruisseaux du plateau (centre et nord) à l'état reproducteur (larves et adultes).
- Lézard vivipare, coronelle lisse et vipère aspic : dans les complexes de landes et de zones rocheuses fragmentées.

➔ 74 observations ajoutées à la base de données.

[5] OFB : Observatoire Français de la Biodiversité.

L'espèce la plus présente est l'accenteur mouchet, ce qui traduit le fort pourcentage de landes et de buissons qui est une espèces inféodées à ces milieux bas. L'espèce à enjeu principale est le tarier des prés, espèce classée « vulnérable » (VU) sur la liste rouge d'ex Midi-pyrénées. D'autres espèces à enjeux sont la linotte mélodieuse et la pie-grièche écorcheuse (estimation basse entre 2 et 4 couples). La perdrix grise de montagne est bien présente sur le plateau.

Ghislain attire l'attention sur les 97 espèces de papillons de jour contactés sur le plateau de Coumély, il explique que c'est 40 % de faune régionale d'Occitanie. Il explique qu'il est considérable d'avoir une telle richesse sur un plateau aussi petit. Il explique que l'on peut retrouver ça dans les Pyrénées Orientales ou sur le rebord sud du massif central, là où il y a plusieurs régions climatiques distinctes.

<u>En conclusion, Ghislain présente les préconisations générales qui sont :</u>

Forts enjeux écologiques identifiés sur le plateau de Coumély, en lien avec l'inscription au sein du réseau européen Natura 2000 et ZNIEFF de type I.

- **Préconisations :**
  - Conservation de zones refuges sur l'ensemble des habitats et des zones qui seront réouvertes ;
  - Accompagner et inciter (à minima) le milieu pastoral à une limitation forte de l'usage des produits chimiques (antiparasitaires notamment) ;
  - Garder un chargement pastoral en adéquation avec les objectifs de conservation de la nature (contrôler les chargements instantanés et annuels) ;
  - La mise en défend de certaines zones humides (par ex. la mare de Gargantan).

- **Perspectives :**
  - Suivis protocolés aux droits des zones qui seront réouvertes : quadrat, transect, etc. sur plusieurs années consécutives.
  - La conservation de zones témoins au niveau de chaque typologie d'habitat concernée par la réouverture (afin d'avoir un élément de comparaison).

Patrick RAMANOEL demande si les insectes présentés sont menacés par rapport à la disparation de leur habitat ou par la présence de prédateurs naturels (comme les oiseaux). Ghislain RIOU explique que les menaces sont clairement identifiées et mises en avant dans les travaux de listes rouges récents (papillons/orthoptères), elles hiérarchisent clairement les menaces principales, parmi celles-ci sont cités l'augmentation trop forte du pâturage ou à l'inverse l'abandon du pastoralisme. Ce sont 2 facteurs mis en avant comme des causes de disparation chez l'entomofaune, mais c'est également le cas chez les oiseaux ou les reptiles. Ghislain prend l'exemple du vallon d'Estaubé au sud du lac des Gloriettes, qui est une zone très pâturée, et où il n'y a plus beaucoup de vie d'un point de vue botanique, ni concernant l'entomofaune. Ce serait regrettable que cela devienne identique plus au Nord sur Coumély. Patrick RAMANOEL explique ensuite que sur Gavarnie il n'y a plus beaucoup de libellules, et que cette année il a eu la chance d'en voir une devant son magasin. C'est qu'elle devait venir de Coumély ! Ghislain RIOU explique qu'il y a beaucoup d'espèces de libellules, et certaines d'entre elles peuvent parcourir des dizaines voire des centaines de kilomètres. Il explique que ce sont des espèces très mobiles, aussi mobiles que des oiseaux, donc ce n'est pas si surprenant que ça. Elle recherche parfois des sites de pontes. C'est plus curieux dans un village où elles ne font que passer, mais elles ne viennent donc pas forcément de Coumély. Patrick RAMANOEL remercie pour la réponse faite.

Hélène DEVIN demande une précision sur le troisième point présenté dans les préconisations qui est de « garder un chargement pastoral en adéquation avec les objectifs de conservation de la nature » ? Elle demande si les préconisations sont d'augmenter le chargement pastoral, ce qui a été préconisé vis-à-vis des habitats ou à l'inverse éviter d'augmenter le chargement ? Elle explique qu'en fonction des objectifs de conservation que l'on se fixe, nous n'aurons pas les mêmes actions sur l'activité pastorale. Gislain RIOU rappelle que dans l'objectif de l'AFP, il est précisé d'augmenter le chargement pastoral. Il précise que du point de vue des 3 naturalistes qui ont réalisé le suivi cette année sur le plateau de Coumély, le chargement pastoral peut augmenter mais pas de manière trop importante. Il précise que le risque avec beaucoup de bovins, est d'avoir un fort piétinement et une dégradation de certaines zones. Il explique que pour le moment le chargement est très extensif, avec malgré tout des zones très pâturées notamment autour des granges à Gargantan et au Nord. Par contre, il ajoute que toute la partie centrale du plateau où les bêtes ne font que passer, il y a une dynamique de fermeture. Il précise qu'il peut être intéressant d'augmenter légèrement le cheptel, tout en gardant des objectifs de conservation d'espèces et d'habitats, mais en réfléchissant bien à la conduite du troupeau pour éviter ces effets de concentration. C'est un sujet très complexe, et nous n'avons pas forcément tous les éléments, mais il ne faudrait pas que le chargement devienne trop important. Marie-Emilie repose la question à Ghislain pour qu'il précise la notion de chargement en essayant potentiellement de chiffrer ce dernier. Ghislain RIOU répond qu'il ne sait pas, et qu'il n'y a pas forcément réfléchi. Il ajoute que l'on pourrait potentiellement y réfléchir sur la base du cheptel déjà présent, mais que cela reste très complexe. Anne-Marie DEVELAY explique que si l'on décide de mettre en place une MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique) sur ce secteur, c'est ce que l'on attend du plan de gestion à établir. Elle ajoute, essayer de travailler avec des naturalistes pour arriver à cibler un chargement qui ne sera pas inopportun pour les espèces en place sur ce secteur. Elle explique que c'est grâce aux suivis mis en place comme celui démarré sur le plateau de Coumély que l'on va permettre d'affiner le chargement au fur et à mesure des années ou permettre de pointer des zones sur lesquels il ne faudra pas faire passer de bétail afin de les préserver. Anne-Marie DEVELAY précise que les préconisations devront être affinées afin de

s'adapter à la faune et à la flore présente. Hélène DEVIN précise que ce n'était pas l'AFP qui souhaitait augmenter le chargement, mais que c'était basé sur des préconisations écrites dans le Document d'Objectif du site Natura 2000, dont le but était de préserver les habitats Natura 2000. Hélène DEVIN ajoute que c'est un sujet très complexe. Elle précise que si l'on travaille sur des espèces de milieux ouverts, on va plutôt préconiser de garder le milieu ouvert, et augmenter la pression pastorale. Si on se focalise sur des espèces de lisière forestière, on va plutôt parler de conserver cette mosaïque d'habitats. Elle se demande alors, comment sur le terrain, on fait le tri de toutes ces informations ? Quel objectif de conservation se fixe-t-on, afin de définir des mesures de gestion pastorale ? Parce qu'en fonction de l'espèce emblématique que l'on va vouloir préserver, ou des habitats, on ne va pas avoir les mêmes objectifs de conservation et ce qui est favorable à l'un et défavorable à l'autre ! Anne-Marie DEVELAY précise que c'est aussi toute la question de la mise à jour du DOCOB suite au travail d'évaluation. Elle suggère que le retroplanning présenté par Marie-Emilie soit avancé. Elle explique que c'est le DOCOB qui est censé nous donner les priorités avec tel et tel enjeu sur tel secteur en se basant sur les priorités qui ont été mises en place par la Région, et aussi les listes rouges, avec les déclinaisons PNA comme celui des papillons de jour qui est en cours d'élaboration. Marie-Emilie explique que l'on pourra peut-être avancer les groupes de travail afin de travailler plus finement sur ces fiches-actions qui abordent ces thématiques.

François PRUD'HOMME prend ensuite la parole pour féliciter l'étude multi-taxons mise en place sur un petit espace. Il se félicite de pouvoir aborder ainsi des questions fonctionnelles, ou des questions de gestion, sur la façon de mener le pastoralisme avec la prise en compte de la biodiversité. Chaque espèce apporte son lot d'information. Il rappelle que l'originalité du réseau Natura 2000, est de travailler sur les questions d'habitats qui intègrent la fonctionnalité des espèces. Il demande si la diversité de taxons prospectés sur le plateau de Coumély, pour les insectes, va être mise en lien directe avec la liste des végétations ? Il explique que l'on pourrait imaginer intégrer à la notion d'habitats décrits par Natura 2000, les espèces faunistiques qui ont pu être répertorié. Pour les papillons, et les orthoptères, c'est assez facile de faire le lien entre les végétations et les espèces. On pourrait alors se mettre autour de la table tous ensemble, avec nos compétences croisées, et on pourrait alors se dire que l'état de conservation sur le site se désigne par tel critère qui pourrait être la communauté végétale comme on a l'habitude de le faire. Mais cependant, ce pourrait être aussi telle espèce de papillon ou de sauterelle car on considère que d'un point de vue fonctionnelle c'est elle qui a son importance sur le site. Il poursuit en indiquant que la définition doit se faire ensemble afin de trouver le meilleur indicateur qui permettra de juger de l'état de conservation sur le site de Coumély et d'aller ainsi jusqu'aux préconisations de gestion qui intègreront cette diversité en ayant focaliser l'attention sur le meilleur indicateur. Il ajoute qu'il ne faut surtout pas partir avec une préconisation par espèce et/ou par habitat, ce qui pourrait être contradictoire pour le gestionnaire ! François PRUD'HOMME propose ainsi à NEO de prendre un temps pour travailler sur ce lien entre listes d'espèces répertoriées et communauté végétale afin de travailler sur cette notion d'état de conservation. François PRUD'HOMME demande s'il y a eu un travail de cartographie de la végétation relevée ? qui pourrait potentiellement modifier la cartographie d'habitats du site. Ghislain RIOU répond qu'il n'y a pas eu de cartographie de faite. Cependant, il ajoute qu'il espère qu'avec le travail de photos réalisées avec le drone, il pourra se faire. François PRUD'HOMME explique qu'il a des doutes sur le fait que le drone permette une discrimination des végétations aussi fine qu'en allant sur le terrain et en faisant des relevés. Le drone va permettre de choisir un

indicateur de fermeture de milieu pour pouvoir travailler sur la physionomie et sur des surfaces, mais ne permettra pas d'aboutir sur une typologie aussi fine d'habitat qui a été proposé par NEO. Ghislain RIOU demande s'il n'y a pas eu de relevés phytosociologiques effectués en parallèle pour permettre de rattacher ces habitats. Marie-Emilie explique que ça viendra mais dans un deuxième temps. François PRUD'HOMME explique que sur ce type de télédétection, il y a une limite sur la végétation herbacée où les communautés végétales ne sont pas faciles à distinguer ! Il ne faut pas s'attendre au fait que la télédétection soit plus fine que notre œil qui déjà sur le terrain, est mis en difficulté. Ghislain RIOU répond que dans le rapport, il a essayé de faire le lien au maximum entre espèces identifiées et végétations présentes, cependant nous n'avons pas forcément repris les choses sous un format synthétique. Cependant, cela pourrait être fait. Ghislain RIOU, ajoute qu'il ne faut pas forcément faire de choix par rapport aux espèces présentes, mais simplement augmenter le chargement tout en conservant une mosaïque d'habitats qui permettra d'être favorable aux enjeux fonctionnels et écologiques élevés.

Nicolas THION reprend ensuite la parole et demande quel pourcentage de la surface des zones refuges sera conservées ? Marie-Emilie explique que dans la démarche une petite surface sera réouverte en conservant une mosaïque de milieux. Nicolas THION ajoute qu'il regrette que l'étude ne se soit pas suffisamment appuyée sur les acteurs locaux, qui auraient permis de faire remonter les connaissances locales du milieu comme la présence du grand tétras sur le secteur. Il se demande ensuite sur quel type de financement s'appuie cette étude (Natura 2000, ou autre ?). Marie-Emilie NAVEL explique que le financement accordé pour l'étude est du financement Natura 2000 (Etat/Europe) demandé et attribué dans le cadre de l'animation des sites. Ghislain RIOU explique que de nombreux échanges ont été tout de même mené avec d'autres naturalistes sur les connaissances de la zone, mais que l'on ne peut pas enquêter tout le monde. Nicolas THION explique que sur ce secteur, l'OGM (Organisme de Galliformes de Montagne) a déjà beaucoup travaillé et connait les différentes compagnies de perdrix du plateau et notamment l'évolution de ces compagnies. Il précise que ces données auraient pu nous orienter dans les aménagements et les secteurs à privilégier. Ghislain RIOU explique que l'objectif de l'étude était plutôt d'avoir une vision globale sur chaque groupe et sur l'ensemble de la communauté. Nicolas THION demande pourquoi il n'a pas été prévu de travailler sur les mammifères ? Ghislain RIOU explique que c'est volontaire, mais que l'on ne peut pas tout traiter. Nicolas THION explique que c'est dommage de ne pas avoir intégré ce groupe.

Ronan LATTUGA poursuit en demandant quels objectifs sont prévus pour les travaux sur la route d'accès ? et la finalité technique ? Marie-Emilie NAVEL rappelle et précise que la création de ces AFP se font avec l'appui technique du Gip-CRPGE et notamment d'Hélène DEVIN. Elle explique que l'un des objectifs majeurs pour les propriétaires est de sécuriser l'accès au plateau par le barrage. Les travaux prévus sont des travaux d'entretien de la piste pour limiter la dégradation par les pluies fortes, sur les premiers virages qui sont les plus raides, Elle explique que la piste est utilisée par les quads des propriétaires. Hélène DEVIN ajoute que les travaux seront prévus sur environ 300 mètres au départ du barrage et jusqu'à la buvette. L'idée est d'entretenir les revers d'eau qui dégradent rapidement les accès en montagne.

- **MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**

Marie-Emilie Navel poursuit la présentation avec les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)**.** Elle explique que ce sont des mesures de soutien aux exploitations agricoles ou gestionnaires d'estives afin d'améliorer si nécessaire leurs pratiques du point de vue de leur incidence environnementale, à maintenir le cas échéant leurs pratiques vertueuses et à faire face au changement climatique (atténuation et adaptation). Afin d'accompagner en ce sens l'évolution des pratiques agricoles sur le territoire, les MAEC seront mises en œuvre sur les zones identifiées comme prioritaires comme les territoires Natura 2000.

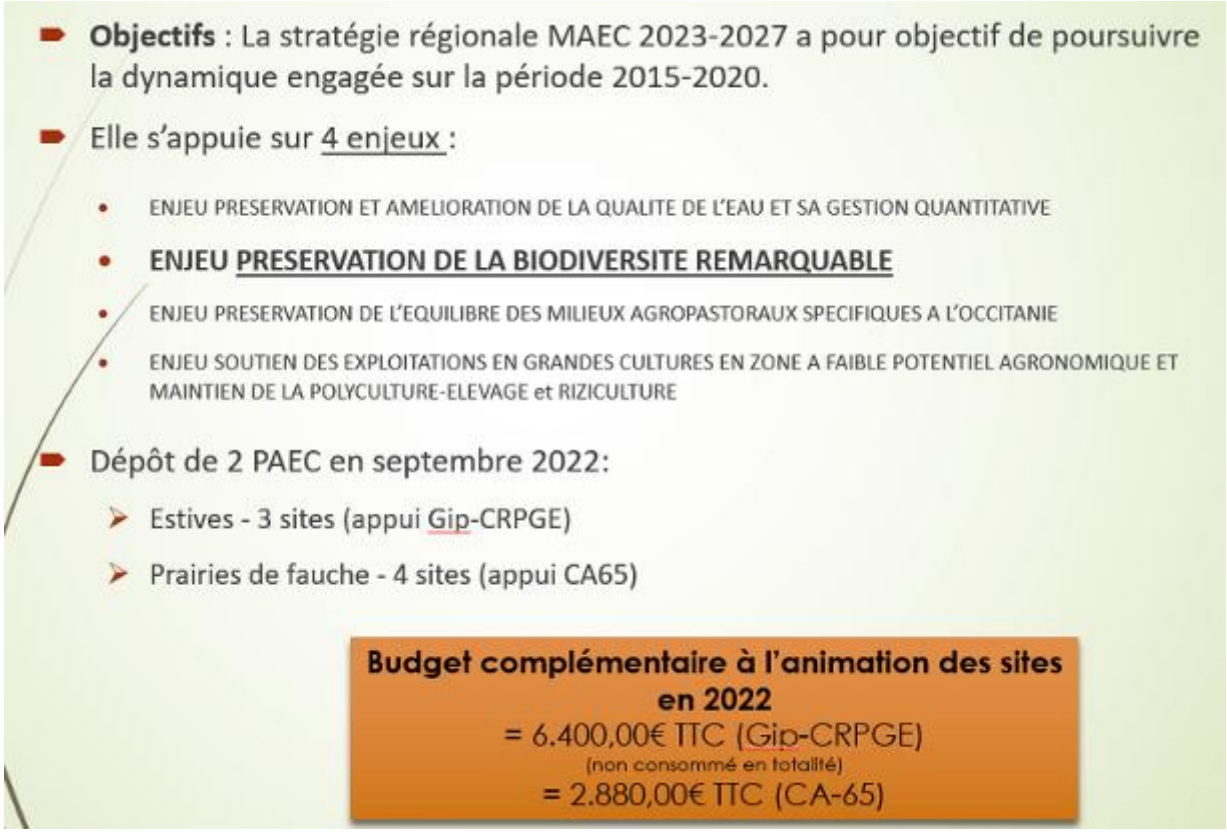

Dans ce cadre, elle explique que 2 PAEC (Projet Agro-Environnementales et Climatiques) ont été déposés sur les sites (un sur les estives et un autre sur les prairies de fauche avec respectivement l'appui technique du Gip-CRPGE et de la Chambre d'Agriculture du 65).

➔ PAEC : OC_PVG2 sur les estives

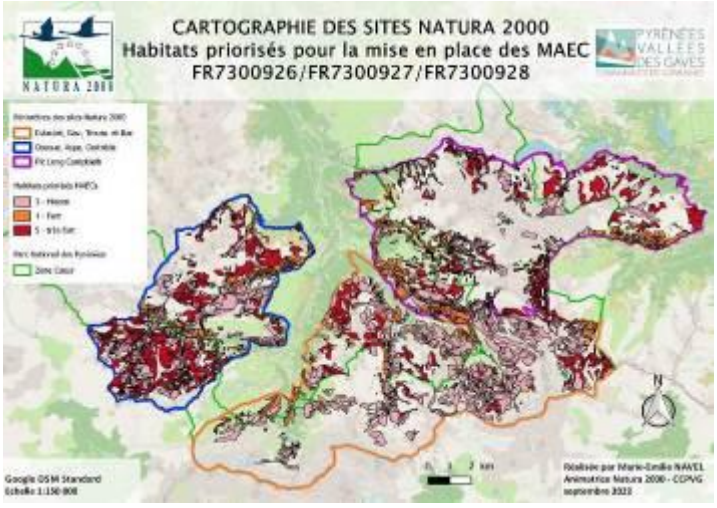

Elle présente ensuite le territoire du premier PAEC appelé **« OC_PVG2 »**, déposé sur le territoire de 3 sites Natura 2000 :

- ZSC « Gavarnie, Est, Troum, Bar »
- ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »
- ZSC « Pic Long, Campbielh »

Elle indique que la prise en compte des enjeux de conservation se traduit par la définition de plusieurs objectifs de conservation à long terme :

- Maintenir et renforcer l'activité pastorale sur les estives les plus difficiles, afin de :
  - Restaurer et préserver la mosaïque de milieux, comprenant pelouses ouvertes, pelouses luxuriantes et ligneux bas ;
  - Préserver les habitats d'espèces qui assurent la survie des espèces inféodés à ces milieux, comme les galliformes de montagne ;
  - Lutter contre la fermeture des milieux (notamment de rhododendron sur les versants Nord).
- Maintenir les milieux humides qui sont nombreux dans les estives et qui doivent faire l'objet d'une attention particulière et sur lesquelles une gestion adaptée peut être envisagée, comme :
  - Alléger la concentration des troupeaux des zones d'estives surchargées.
  - Proposer la mise en place d'exclos sur les zones humides les plus impactées.

habitat visé	Code	Libellé de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant
Habitats agro-pastoraux (6140, 6170, 6210, 6230) et Milieux humides (7110/7140/7230)	PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	72 €/ha
	OUV1	ouverture des milieux	Maintien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage…)	153 €/ha
	OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage	Maintien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage…) Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	204 €/ha

A l'échelle du PAEC sur les 3 années, on envisage **10 contrats (sur le territoire présenté, pour une surface à 1.230 ha, soit un montant sur 5 ans de 627.600,00€ pour les 5 gestionnaires d'estive** sur le territoire.

⇨ **Les objectifs de contractualisation couvrent environ 8 % du domaine pâturable au sein du territoire.**

Nicolas THION se demande si au niveau réglementaire, il est légitime de pouvoir travailler en ZSC (Zone Spéciale de Conservation) sur les galliformes de montagne ? Anne-Marie DEVELAY ajoute qu'en effet on ne peut travailler sur les galliformes qu'en ZPS (Zone Spéciale de Protection). Elle ajoute que le Gip-CRPGE a déposé un autre PAEC sur le PNA Grand Tétras, qui n'est pas forcément lié aux sites Natura 2000. Marie-Emilie NAVEL explique que dans ce PAEC, la ZPS n'a pas été présenté. Anne-Marie DEVELAY reprend et explique que si l'on désire travailler sur l'enjeu grand tétras, on peut très bien le faire sur les territoires ou la ZPS se superpose aux ZSC, si par contre on ne souhaite pas travailler sur la ZPS, il faudra, dans ce cas, sortir l'enjeux grand tétras.

➔ **PAEC : OC_PVG1 sur les prairies de fauche**

Elle présente ensuite le territoire du premier PAEC appelé **« OC_PVG1 »**, déposé sur le territoire de 3 sites Natura 2000 :

- *ZSC « Gavarnie, Est, Troum, Bar »*
- *ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »*
- *ZSC « Pic Long, Campbielh »*
- *ZSC « Lac bleu léviste »*

Elle précise que l'enjeu des fiches action des 4 DOCOB est de **garantir la pérennité de la pratique de fauche** en garantissant la **pérennité du système d'exploitation agricole** associé.

➨ Les objectifs précisés :

- Conserver les dernières prairies de fauche du site,
- Garantir la pérennité de la pratique de la fauche,
- Préserver la biodiversité et les caractéristiques paysagères de ces milieux,
- Encourager le maintien de l'activité agricole afin de conserver les milieux ouverts.

➔ **L'objectif principal est donc d'éviter la fermeture de milieux et de maintenir l'activité agricole.**

Code_mesure	mesure	Montant unitaire annuel en euros
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales (entité individuelles)	51 €/ ha
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	72 €/ ha
OUV1	Maintien de l'ouverture des milieux	153 €/ ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ ha

A l'échelle du PAEC **sur les 2 années**, on envisage **10 contrats sur le territoire présenté, pour une surface de 108,16ha, soit un montant sur 5 ans de 21 465,00€ pour les 15 exploitations agricoles concernées** sur le territoire.

Marie-Emilie présente ensuite les budgets demandés pour pouvoir assurer une co-animation dans la mise en place de ces MAEC sur les territoires définis plus haut.

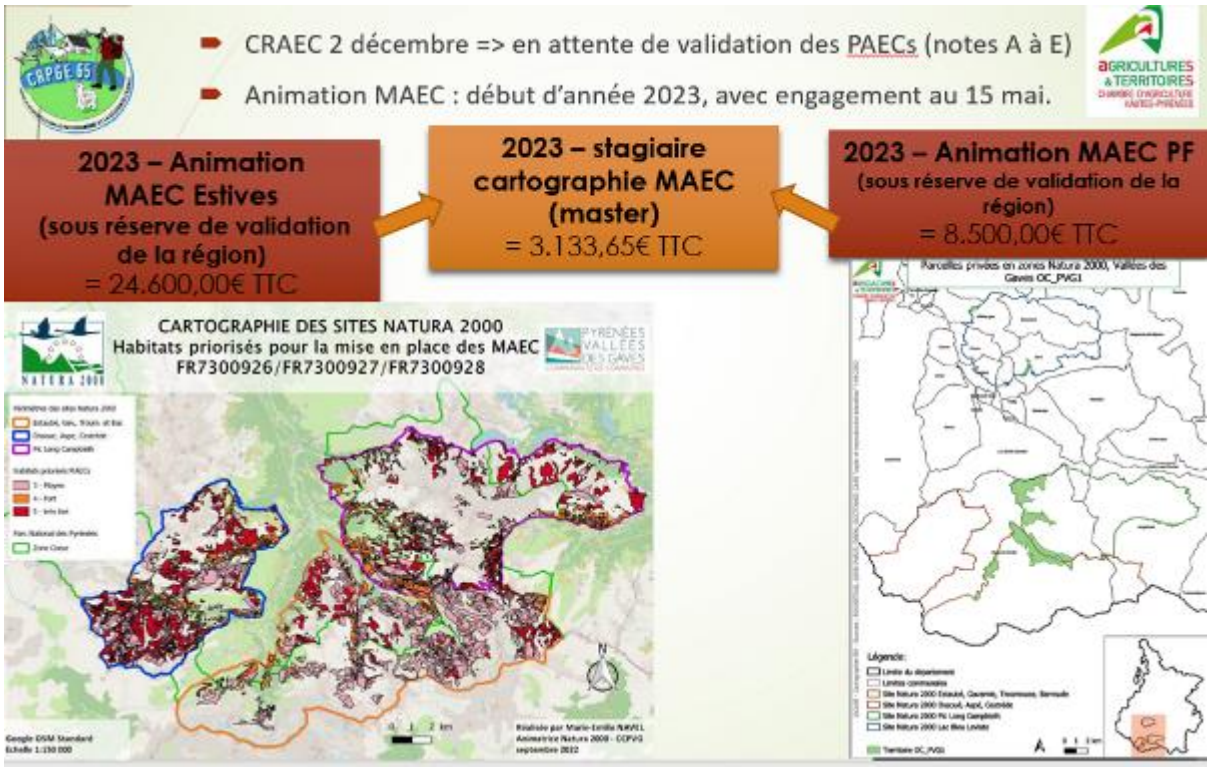

Marie-Emilie NAVEL espère que nous aurons un stagiaire en soutien sur l'année 2023 afin de pouvoir travailler plus finement sur la cartographie d'habitats des contrats engagés. Elle ajoute que l'on pourra ainsi parfaire celle de Coumély en parallèle. Marie-Emilie précise que les notes attribuées au PAEC iront de A à E.

Anne-Marie DEVELAY complète en disant que la DRAAF qui pilote les MAEC, fera la notification ce prochain lundi. Sur l'enjeu Natura 2000, l'enveloppe régionale pour la période de 2023-2027 est de 30M€ environ. La somme de tous les PAEC déposés atteignait une enveloppe de 50M€. C'est la raison pour laquelle aucun PAEC aussi excellent soit-il, n'aura une enveloppe de 100% attribuée pour les contrats. Dès lors que les enveloppes pour les contrats sont revues à la baisse, la DRAAF a demandé à ce que l'animation le soit également (ce qui revient à faire moins de diagnostics et d'animation individuelle à faire auprès des exploitants agricoles). Quant au stagiaire, Anne-Marie DEVELAY explique qu'elle s'est fixée comme objectif de donner les enveloppes attribuées à chaque animateur pour leur animation de 2023 dans le courant du mois de janvier afin qu'ils puissent se mettre en ordre de marche pour l'année.

Hélène DEVIN demande si on a une idée de la note de ce PAEC et de ce qui sera retenu pour le PAEC estive ? Anne-Marie DEVELAY explique qu'elle préfère que l'on attende la notification officielle. Elle peut cependant préciser un point sur la note attribuée, qui va de A à E. La note A permet une enveloppe retenue à hauteur de 70%, une note B à hauteur de 50% sur la base de ce qui a été déposé. Elle ajoute cependant, que ce ne sera pas linéaire. Elle cite un

exemple pour la catégorie B à 50%, qui va permettre de majorer l'enveloppe attribuée en 2023 et minorer les années suivantes 2024-2025. Hélène DEVIN ajoute qu'il ne faut pas sous-estimer le temps pour le dépôt de contrat qui devra être fait en 2023. Elle explique qu'il y aura une grande partie des contrats qui se feront malgré tout en 2024, surtout si l'on prend l'exemple de Coumély où il faudra mettre en place un groupe de travail pour faire avancer les choses…

Anne-Marie DEVELAY explique que les crédits qui seront attribués en 2023 et non consommés, seront reportable sur les années suivantes pour le FEADER. Par contre, pour la contre-parti financée par le ministère de l'agriculture, il n'y a absolument pas de visibilité sur ce qu'il pourra être engagé en 2024. C'est pour ça qu'on priorise fortement sur l'année 2023 ! Hélène DEVIN explique que nous préparerons en 2023 les contrats pour 2024. Elle ajoute que l'animation des contrats 2024 sera essentiellement fait dans le courant de l'été 2023. Anne-Marie DEVELAY confirme que c'est la difficulté car nous ne sommes pas en capacité de financer deux années d'animation en une seule. Elle ajoute que l'on a la possibilité de travailler sur les diagnostics d'exploitation jusqu'au 15septembre 2023 pour cette année.

AMENAGEMENTS

- **Point sur la gestion de la fréquentation touristique de Troumouse – ZSC Gavarnie**

Marie-Emilie explique le projet sur Troumouse, où la demande de l'UNESCO était de retirer les voitures du cœur de site de Troumouse, qui se trouve également en zone cœur du Parc National. Elle explique que les travaux menés par la mairie de Gavarnie-Gèdre et notamment en zone cœur de site, ont été suivi par l'animatrice et le conservatoire botanique, surtout les procédés de revégétalisation du site, engagé avec de la semence locale. Suite à un désengagement de l'entreprise qui a réalisé une partie les travaux de manière bâclée, les résultats ont été très médiocres. Un chantier de revégétalisation a donc été programmé en novembre 2020 pour assurer une bonne reprise de la végétation sur les lieux, avec les agents communaux et le Parc National.

Elle explique qu'une enveloppe accordée par la DREAL dans le cadre du site classé a également été accordée en 2021 afin d'assurer une meilleure intégration des talus de la route. Elle présente ensuite, en images, les travaux de révégétalisation qui ont été menés et qui ont très bien fonctionné, avec un reverdissement du milieu important.

juin 2020
EN 2021 :
Aide exceptionnelle de la
DREAL = 5.000,00€ TTC
Déc 2022
Août 2021

Chantier de re-végétalisation des talus de la route d'accès à Troumouse
octobre 2020
Décembre 2022
EN 2021 :
Aide exceptionnelle de la
DREAL = 5.000,00€ TTC

COMMUNICATION

- **Les outils existants**

Marie-Emilie rappelle les différents outils qui existent au sein du réseau :

Elle rappelle l'existence de **l'exposition itinérante** disponible au PLVG, et constituée de 21 kakemonos dont 7 sur des thématiques spécifiques (faune, flore, habitats).

Elle présente ensuite, **le film Natura 2000** qui a été primé en 2019 par le grand prix Natura 2000 « Communication », lancé par l'agence française de la biodiversité (aujourd'hui OFB).

Elle explique que c'est un film à la fois technique et esthétique sur le travail opéré par le réseau Natura 2000 dans les Vallées des Gaves. La volonté était que le contenu du film soit accessible au plus grand nombre. Il mélange interviews, actions concrètes de suivis et de sensibilisation, prises de vues « au sol » et avec un drone, dans un format court de 12 minutes, divisé en 5 épisodes. Il est possible de présenter individuellement ces scénettes thématiques pour enrichir une animation spécifique.
Les acteurs au sens propre sont les animateurs Natura 2000, leurs partenaires scientifiques (Conservatoire Botanique, bureaux d'études…), institutionnels (agents des réserves, Parc National des Pyrénées, acteurs locaux des comités de Pilotage), des écoliers lors d'une animation, des agriculteurs…
Le film finalisé a été publié sur YouTube (grand public) et Dailymotion (partenaires administratifs) et relayé par nos partenaires avec leurs outils de communication (sites internet, mailing, Facebook).
Il a également été présenté lors des Comités de Pilotages et diverses réunions locales.

Elle mentionne ensuite **la page Facebook** des sites Natura 2000 en vallées des gaves qui existe depuis 2020.

Elle rappelle également, l'édition d'**un topoguide** diffusé dans les offices de tourisme des différentes vallées, avec une réédition par la CCPVG en 2020.

Elle présente ensuite le budget retenu pour travailler sur la communication des sites qui viendra remplacer les habituelles lettres **Infosite** qui sont un peu désuètes. En 2022, nous avons souhaité travailler sur un infosite dématérialisé, avec un budget demandé de 1.080,00€TTC. L'objectif était de faire quelque chose de plus globale à l'échelle de la Communauté des communes, cependant le manque de temps ne nous a pas permis de travailler sur ce volet.

Elle ajoute qu'un travail **d'exposition photos** a été mené en 2021 sur les différentes espèces faune/flore/habitat Natura 2000, et mis à disposition du site de Troumouse en priorité pour sensibiliser les visiteurs. L'installation s'est faite courant de l'été 2022. L'enveloppe consommée était de 1.839,36€ TTC sur les 2.363,00€ TTC.

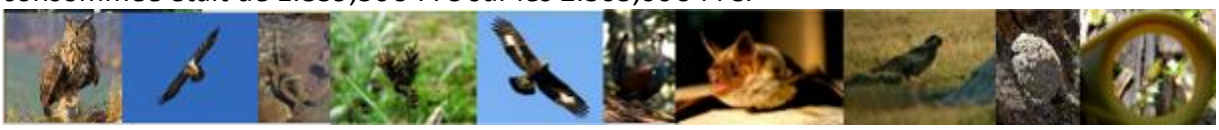

Une **exposition bâche itinérante** sera proposée dès 2023 aux différents offices du tourisme des vallées des gaves afin de mettre en valeur le patrimoine naturel des sites. Elle s'est inspirée de l'exposition réalisée sur Troumouse afin de créer quelque chose de plus amovible et pratique à transporter.

- **Les actions avec les scolaires**

Marie-Emilie rappelle les chantiers école mis en place notamment avec les BTS GPN de Vic en Bigorre suite au chantier d'écobuage réalisé sur le secteur de Groutte. Les étudiants après une présentation en salle, nous aident à nettoyer l'estive du reste des rames de genévrier calcinées. Ce chantier permet également d'être un petit chantier écologique en créant des zones refuges pour les reptiles/invertébrés du site.

- **Les animations Natura 2000 de l'été 2022**

Marie-Emilie présente ensuite les animations menées durant l'été, avec cette année, une enveloppe qui n'a pas été consommée intégralement car quatre sorties ont été annulées à cause du mauvais temps. Les animations étaient également payantes cette année, et donc déduites de l'enveloppe demandée. Il y a eu en 2022, 7 sorties réalisées avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement), une sortie avec un expert en géologie et un accompagnateur moyenne montagne, également 4 sorties avec une guide culturelle et un éleveur, ainsi qu'un travail de formation/sensibilisation pour les accompagnateurs moyennes montagne qui a très bien fonctionné cette année avec 25 participants.

Le budget consommé était de 2.086,00€ TTC sur les 3.730,00€ TTC demandé. Un budget de 6.190,00€ TTC est proposé pour l'année 2023 sous réserve de validation par les services de l'Etat.

- **Une stagiaire en animation pour 2022**

Marie-Emilie NAVEL présente **Anne-Cécile RAMADOUR** qui est en alternance pour 18 mois à la CCPVG, depuis le mois de janvier 2022. Elle explique qu'Anne-Cécile est entrain de valider un diplôme « Brevet Professionnel Jeunesse et Sports (BP Jeps) Education à l'Environnement et Développement Durable (EEDD) » à Buzy dans les Pyrénées Atlantique. Son stage est financé à 100% par pôle emploi, donc il n'y a pas de financement Natura 2000 de réservé en 2022.

Elle a eu diverses missions tournées autour de l'animation, et nous avons développé avec elle plusieurs projets :

- avec le **centre aéré** d'Argelès-Gazsot « les Farfadets » -

projet sur 6 mercredis pour un groupe d'enfants de 8 à 10 ans.

- avec les **scolaires** du bas de la vallée (Ayzact-Ost, Beaucens, Boô-Silhen, Ayros-Arbouix), sur plusieurs thématiques fixées avec les enseignants.
- avec le **grand public** cet été où elle dispensera 4 sorties autour du jeux et de la découverte des espèces faune et flore des directives Natura 2000.
- Seul bémol, manque de temps pour travailler avec les **stations des skis**.

Elle a également suivi un projet d'outil pédagogique : « **la mallette Natura 2000** », que l'on va dévelloper pour tous les animateurs et les partenaires de la vallée des gaves. Pour cela, nous avons demandé une enveloppe financière d'environ 6.100,00€ TTC. Cette enveloppe nous a permis une co-conception de l'outil avec les adhérents au REPV (Réseau Education Pyrénées Vivantes). Marie-Emilie rappelle que c'est un réseau de l'éducation à l'environnement transfrontalier qui regroupe 80 structures d'éducation à l'environnement et accompagne des structures afin de concevoir collectivement des outils pédagogiques.

Cinq structures de la REPV (La Bel'Nature, Association Moontanya, Le CPIE de Bigorre, Le Parc National des Pyrénées, D'une montagne à l'autre) ont donc travaillé avec tous les animateurs de la vallée de gaves à la conception de la mallette qui sera constituée notamment de plusieurs sacs à dos permettant des animations sur le terrain avec l'intervention d'un médiateur professionnel.

La mallette possèdera **une multitude d'outils** :

- Des outils d'observations (loupes, jumelles).
- Des outils d'identification des espèces Natura 2000 avec 106 silhouettes.
- 4 nappes représentants des habitats spécifiques avec 117 mosaïques permettant de créer des scénarii face aux enjeux de protection de l'environnement (activités humaines/dégradation de l'habitat, adaptation du milieu face au changement climatique …)

L'objectif de la mallette :

- Faire découvrir le réseau Natura 2000.
- Amener le public à devenir « Ambassadeur des richesses patrimoniales des espèces Natura 2000 ».
- Connaître et comprendre la notion d'habitat et les espèces liées ces habitats.
- Faire prendre conscience de la fragilité des habitats et leurs espèces.
- Faire prendre conscience de l'impact du changement climatique/activités humaines sur les habitats et donc des espèces inféodées à ces milieux.

Les utilisateurs :

- Les animateurs Natura 2000 des vallées des Gaves.
- Les accompagnateurs moyenne montagne et éducateurs à l'environnement du territoire répondant à certaines conditions.

Le public ciblé :

- Animations auprès des scolaires du cycle 2 et 3 (CE1 au CM2, voir +).
- Animations auprès des habitants des Vallées des Gaves (familles et socio-professionnels), grand Public.

Le budget demandé désormais pour la réalisation de cette mallette Natura 2000 est de 25.000€ TTC, sous réserve de validation des enveloppes par la Région.

ANIMATION DES SITES (BUDGETS)

- **Point sur les budgets – actions animation**

Marie-Emilie présente enfin la dernière diapo qui fait état des financements prévus sur les différentes périodes d'animation : de janvier 2022 à décembre 2022 et de ceux demandés pour l'année 2023.

Hors contrats Natura 2000 + autres aides (DREAL..)

ACTIONS		
Année 2022		Année 2023
Prévues	Réalisées	sous réserve de validation des services de l'Etat
39.468,19 € TTC	34,496,00 € TTC	68.530,00 € TTC

Formations	
2022	2023
1.400,00 € TTC	1.700,00 € TTC

Stagiaires	
2022 – 3 mois	2023 – 6 mois
1.228,50 € TTC	3.133,65 € TTC

Marie-Emilie clôture le diaporama avec une dernière slide sur le transfert de financement Natura 2000 aux régions.

- **Jusqu'à aujourd'hui :** Le réseau était placé sous le pilotage et la gestion de l'Etat, garant devant la Commission européenne des résultats exigés par les directives quant au bon état de conservation des espèces et des habitats.
    - Au 1er janvier 2023 : Transfert de la gestion du réseau Natura 2000 (sites terrestres) de l'Etat aux Régions.
    - 2023-2027 : l'autorité de gestion des fonds européens (FEADER) sera la Région. *(Issue de la loi DDADUE du 3/12/20 art.33),* qui l'était déjà en partie pour la précédente programmation budgétaire.

- **Pour l'Occitanie** :
    - 4 ETP administratif (Toulouse et Montpellier).
    - 7 ETP technique (dont un basé à Tarbes pour le 65/32)

Ronan LUTAGA aborde un dernier sujet concernant l'espèce du calotriton des Pyrénées, près de la prise d'eau du Maillet et de Touyères, au fond de la vallée de Héas. Il explique qu'il y a une petite population de calotriton impactée par la piste d'accès, avec du passage de touristes en balade, de groupes de canyoning, et du piétinement par du gros bétail (vaches). Il explique que dans le cadre des travaux qui ont été portés par EDF, il y a eu 120m² d'aménagement d'habitat linéaire pour le calotriton à la place d'aménagement en béton. La première année de suivi, a permis de montrer une bonne utilisation par ce dernier, notamment par la présence de larves (donc reproduction). Le secteur à risque se situe près de la prise d'eau de Touyères, sur le chemin d'accès pour aller en direction de la prise d'eau du Maillet. Ronan explique qu'il n'est pas intervenant local, et que ce serait bien de pouvoir mettre autour de la table le canyoning, les communes, EDF, le site Natura 2000. L'objectif serait de sensibiliser les gens et trouver également un peu de financement pour mettre en place une petite passerelle. Gilles POTTIER demande de préciser si le franchissement se fait à pied ou de manière véhiculée. Ronan LUTAGA explique que l'enjeux est surtout piéton, rarement véhiculé. Il ajoute que ce sont des petits ruisseaux de 20cm de large qui se diffusent sur la piste, et donc la journée, les individus arrivent à se cacher, mais l'habitat est bien dégradé. Gilles POTTIER cite l'exemple de la vallée d'Aure, sur le site du Rioumajou où il avait constaté l'écrasement d'individu directe, il avait été décidé de mettre en place des passerelles amovibles en début d'été pour que les 3 ruisseaux soient franchis sans dommage pour ces derniers. Gilles POTTIER ajoute qu'il y aurait surement quelque chose à faire de même envergure sur ce secteur et adapté à celui-ci ? Des caillebotis par exemple ? Ronan LATUGA explique que c'est ce qui avait été mis en place pendant la durée des travaux par EDF et que ça avait été très efficace. Cependant, il ajoute qu'il ne sait pas où trouver des financements pour mettre en place quelque chose de permanents. Gilles POTTIER félicite la mise en avant de ce problème en ajoutant que ça ne devrait pas coûter très cher, mais que ça assurerait la tranquillité de la population. Ronan explique qu'il fournira un dossier dès demain sur le sujet. Marie-Emilie NAVEL précise qu'elle se rapprochera d'EDF pour faire un point avec eux. Ronan LATTUGA explique qu'EDF serait prêt à participer au projet financièrement.
Ronan LATTUGA ajoute qu'il faut vraiment investir le canyoning car ils font de gros dégâts par la masse. Gilles POTTIER explique que cette pratique a explosé, depuis les années 80's. Avant elle restait confidentielle et circonscrite au massif de Guara. Désormais il y a une multitude de canyons équipés sur tout le versant nord des Pyrénées. Il explique qu'il va falloir s'en occuper dans la concertation et la diplomatie. Marie-Emilie ajoute qu'il y a également d'autres pratiques, comme le ***« ruisseling »*** *qui arrive sur le marché et son vendu par les tours opérateurs. Il s'agit de remonter le ruisseau à pied, ce qui entraine le piétinement de*

tous les fonds des cours d'eau. Christelle DEJEANNE ajoute que les activités de Canyoning sont soumises à évaluations d'incidences Natura 2000, en régime propre dans le département du 65. Ronan LATTUGA précise que c'est bien sur le chemin d'accès au canyon que cela pose problème, et non pas la pratique du canyoning en tant que telle. Christelle DEJEANNE précise que ça peut être vu par l'aspect réglementaire avec les incidences Natura 2000.

Gilles POTTIER ajoute que le canyoning vise préférentiellement les têtes hautes de bassin versant, sur des versants plutôt encaissés avec une alternance de vasques et de cascades. Il explique que si 5 ou 6 personnes sautent dans des vasques tous les 6 jours, ils mettent en suspension les sédiments. Ils peuvent également interrompre des accouplements et écraser les pierres sous lesquelles il peut y avoir des pontes ou des individus, l'impact peut être significatif en fonction de la configuration du canyon. Il ajoute que c'est un sport qui cible particulièrement l'habitat à calotriton, et que c'est donc problématique. Ronan LATTUGA explique que pour ce site, la population de calotriton est extérieure au canyon. Marie-Emilie NAVEL explique que l'on aurait un gros travail à mener avec les tours opérateurs qui ont tendance à vendre des choses de plus en plus novateur et incroyable pour le touriste, ce qui ne va pas du tout avec la conservation des milieux et des espèces. Christelle DEJEANNE ajoute que le travail du côté du Rioumajou a commencé autour des EIN[6] et du canyoning, avec des groupes de travail constitués pour travailler sur la question de l'impact. Marie-Emilie NAVEL demande qui dépose les EIN. Christelle DEJEANNE explique que c'est toujours le pétitionnaire. Elle ajoute qu'il faudrait connaître tous les canyons fréquentés sur le site. Marie-Emilie NAVEL explique que sur le site, il y a le canyon d'Héas, qui est déjà un des plus fréquentés du 65. Ronan LATTUGA ajoute que l'impact sur le desman ne doit pas être négligeable. Il explique que ce petit canyon du Maillet est utilisé par les familles car non technique. Il explique que si la demande augmente, la fréquentation du site risquera d'augmenter, et précise que c'est déjà le cas depuis 3 ans. Ghislain RIOU explique que la fréquentation impacte également la présence de la loutre.

[6] EIN : Evaluations d'incidences Natura 2000.

Ci-dessous, un extrait de la présentation de l'étude menée par Ronan LATTUGA (BE Parçan) lors des travaux EDF sur le secteur de Héas – Touyères (2021) :

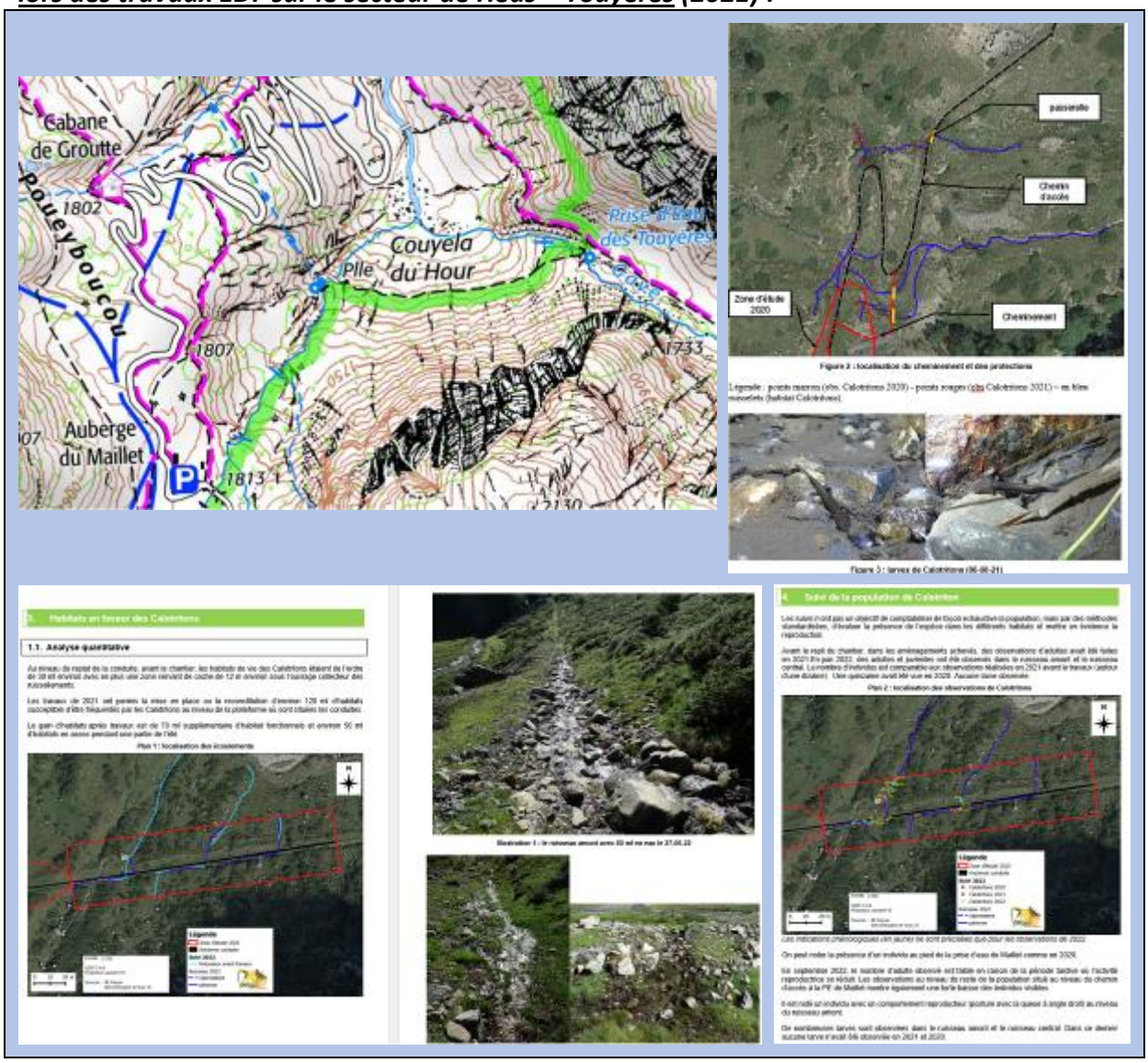

Ci-dessous, une référence à lire proposée par Gilles POTTIER :

Allag-Dhuisme F. (CGEDD), Monnereau R. (IGJS) & Perrin T. (CGEDD, coordinatrice) 2016 - *Le développement des sports d'eau vive en France. Impact sur les milieux aquatiques*. MEEM/MVJS. Rapport CGEDD n° 009206-01, IGJS n°2015-I-27.

Marie-Emilie NAVEL clôture enfin la séance en remerciant tous les participants d'être venus assistés à ce comité de pilotage, et remercie les participants d'être restés en ligne.

Marie-Emilie NAVEL clôt la séance à 18h00.

Le Maire délégué,
Nicolas ZARAGOZA

MAIRIE DE GAVARNIE-GÈDRE
Hautes-Pyrénées